

# MEYMAC

*Destination - 2021*



2  
0  
2  
1

*Philippe Brugère,  
maire de Meymac  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent une  
Bonne et Heureuse Année*



Les vœux du maire en vidéo

12 PNR

16 Vie scolaire

Cahier central spécial  
«petite enfance»

18 A la rencontre de...

21 Musée Vazeilles

1 Le mot du Maire

13 Pays d'art  
et d'histoire

22 Histoire

2 Vie de la Commune

14 Com-Com

24 Etat Civil 2020

25 Tribune municipale

***Compte-tenu de l'impossibilité pour la plupart  
des associations de poursuivre leurs activités  
respectives, nous n'avons pas souhaité les  
solliciter pour ce numéro du bulletin.***



Ville de  
Meymac

*Singulière année 2020 ! Les plus âgés d'entre nous se rappellent de la guerre, les plus jeunes ont connu des attentats et des catastrophes majeures aux quatre coins de la planète. Personne n'avait pourtant vécu une crise sanitaire telle que nous la vivons, avec des périodes de confinement inédites, des centaines de milliers de morts et l'arrêt brutal des économies. Les contraintes imposées par l'État ont également nécessité son soutien à un niveau inédit, afin d'éviter l'écroulement de notre système économique.*

*A cette occasion, notre commune a été exemplaire en la matière ! J'ai dû prendre quelques largesses avec la légalité afin d'apporter un soutien déterminé à nos artisans et commerçants. Cela nous a valu quelques menaces et rappel à l'ordre de la préfecture, mais qui n'ont heureusement pas entraîné de suites judiciaires.*

*Autre fait inédit ; après que vous ayez, à une très large majorité, reconduit la liste que je menais dans nos responsabilités au mois de mars dernier, le conseil municipal ne s'est constitué qu'en juin ... confinement oblige ! Comme l'ensemble des collectivités, nous avons donc perdu du temps dans la mise en œuvre de notre programme. Pour autant, à côté de la gestion (parfois très compliquée) de la crise sanitaire au niveau local, nous avons pu travailler sur un certain nombre de points.*

*La réflexion et le projet sur la maison des séniors avance. Le projet de maison de santé, avec la participation de l'agence régionale de santé, va également faire l'objet de nouvelles réunions dans les semaines et mois à venir. Il faut que 2021 soit déterminant en la matière. Je pourrais également évoquer la réfection de notre cinéma, notre projet de réseau de chaleur ou encore l'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine (fontaine, toitures de l'abbaye, travaux dans les cimetières, peinture des portes de l'église etc...). Et rappeler que nous suivons également de près l'évolution du chantier de la future déviation, piloté par le département.*

*Par ailleurs j'ai eu le plaisir d'être élu à la présidence du Parc Naturel Régional. J'ai souhaité prendre cette responsabilité afin de ramener la sérénité et la détermination nécessaire à son fonctionnement et à son avenir, tout en lui redonnant la place qu'il convient dans notre paysage institutionnel. Il s'agit d'un magnifique outil de préservation, de développement et d'attractivité pour notre territoire. Meymac, en tant que ville porte, et plus importante commune de son territoire, doit-être honorée de ce choix.*

*Je tenais enfin à remercier toutes les personnes ou associations qui ont participé à la solidarité en cette période difficile. Que ce soit auprès des plus fragiles, des plus démunis, mais aussi en confectionnant les masques qui nous faisaient si cruellement défaut en début de confinement... Soyez ici toutes et tous remerciés pour vos actions.*

*Que 2021 redevienne une année "normale" où nos commerçants, nos artisans, nos sportifs et nos acteurs culturels puissent reprendre sereinement le cours de leurs actions. Et qu'elle preserve la santé de tous ! Ce sont les vœux que je formule en vous les présentant à chacun et chacune d'entre vous.*



Philippe BRUGERE,  
Maire de Meymac,  
Président du PNR  
Vice-Président de  
Haute-Corrèze Communauté

Bien cordialement  
Ph. Brugère

### Les travaux

La situation sanitaire que nous subissons depuis mars dernier a beaucoup compliqué la programmation et la réalisation des travaux. Néanmoins, nous avons pu engager un certain nombre de chantiers.

#### La fontaine a été enfin rénovée.

Les réseaux électriques et hydrauliques ont été complètement refaits. La restauration à l'identique des vasques et des têtes de lions a été réalisée par l'entreprise Coustarel. La mise en eau a été éprouvée avant réception des travaux mais n'a pas pu être maintenue en raison de la période hivernale



#### Une nouvelle tranche de travaux à l'école élémentaire :

Malgré de longues périodes de confinement, le chantier mairie / LEA des Mille sources (Lycée d'Enseignement Adapté) a pu commencer : il s'agit de transformer la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) en salle d'EPS et en infirmerie. Les services techniques ont assuré la première partie des travaux en montant une cloison et en installant un lavabo pour la partie infirmerie.

Ce «chantier école» (dénommé ainsi car les trois corps de métiers enseignés, peinture, carrelage et menuiserie sont représentés) se poursuit actuellement avec le LEA qui assure la réfection d'une salle des maîtres qui fera face à la BCD ainsi que la finition des travaux de propreté de la future infirmerie.

Cette salle des maîtres servira également à conduire des réunions diverses : équipes éducatives, conseil d'école ... et pourra accueillir un public à mobilité réduite.

Deux groupes d'élèves travaillent sous la conduite de leurs professeurs de peinture Christophe QUINTANEL et Philippe COMMAGEAT à raison de deux jours par semaine. Les travaux de préparation sont réalisés par les élèves de première année.

Ces deux salles devraient être opérationnelles pour le printemps prochain.

Dans une deuxième phase, une salle de classe sera transformée en salle d'études pour les travaux de groupes dans le bâtiment «cycle 3», au-dessus du restaurant scolaire.



Afin de d'entretenir le patrimoine communal et de contribuer à l'optimisation budgétaire, les différentes compétences des Services Techniques ont été mises à contribution pour réaliser de nombreux travaux en régie dont la rénovation de logements du patrimoine communal.

La pose de glissières a permis de sécuriser la déviation du moulin de Croizat.



Les travaux de reprise des couvertures de la Halle, de l'Eglise du musée Marius Vazeilles et du Centre d'Art Contemporain ont été réalisés par l'entreprise Patier, entreprise spécialisée et agréée pour la restauration de monuments classés au patrimoine historique. Ce chantier particulièrement spectaculaire a nécessité l'utilisation d'une nacelle « spéciale grande hauteur » manipulée par des spécialistes qui ont dû manœuvrer parfois dans des espaces réduits. Ces travaux s'intègrent dans le programme complet de rénovation des toitures engagé qui devrait se terminer en 2021.



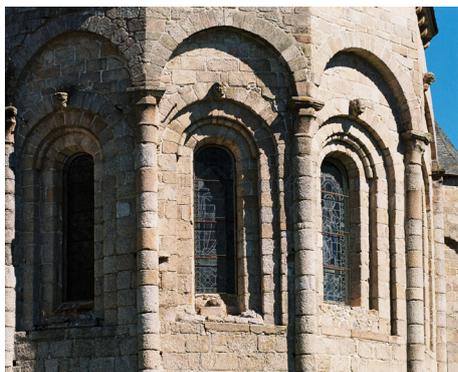
### Réaménagement

Depuis quelques semaines, l'expérimentation du nouvel aménagement du carrefour rue de la Fontaine du rat- rue d'Audy- avenue Limousine est mis en place avec la suppression des feux et la création d'une zone 30. Les feux semblaient inutiles à cet endroit alors que le coût de leur entretien était élevé pour notre commune. Pour sécuriser encore davantage ce site, la mise en place d'un ralentisseur est actuellement à l'étude.



### Une mise en valeur

Des panneaux d'information patrimoniaux et historiques sont actuellement en préparation et seront installés au cours du premier semestre 2021.



L'objectif est de jalonner un parcours en ville autour d'une dizaine de lieux remarquables en expliquant la richesse du patrimoine et en portant un éclairage historique sur un pan particulier de notre histoire.

### A l'abri

Le tableau "L'Exode" donné à la ville par Alмеры Lobel Riche, restauré en 2018 et accroché sur les murs de l'Abbatiale a dû être retiré de cet emplacement et mis à l'abri contre les attaques de l'humidité. Une reproduction photographique respectant les dimensions originales de cette belle oeuvre a été réalisée pour être installée à la place afin de permettre aux visiteurs et aux habitants de pouvoir continuer à en bénéficier.



### Permanence et aide juridique

A partir de ce début d'année, Aurélie Della-Torre, avocate aux barreaux de Limoges et Tulle et installée 10, avenue Limousine, tiendra une permanence mensuelle à la mairie. Le coût de cette première consultation sera pris en charge par le CCAS de Meymac qui a souhaité ainsi rendre un service aux habitants de la commune.



Pour le premier semestre 2021, les dates de permanence sont fixées aux : 19 février, 19 mars, 23 avril, 28 mai et 25 juin.

Ces consultations ont lieu sur rendez-vous préalable auprès de l'accueil de la mairie qui vous communiquera une adresse de messagerie fin de préparer au mieux l'entretien.

### Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut être saisi avant d'enclencher la démarche judiciaire. Il peut tenter une conciliation pour tous les conflits n'excédant pas 5000 € (à l'exception des conflits administratifs ou fiscaux et des affaires concernant le droit de la famille).

Il est souvent saisi pour des problèmes de voisinage, de bornage, de ventes de biens etc... 51% de ses interventions apportent des solutions concrètes aux plaignants et la durée moyenne de traitement des dossiers est d'environ deux mois.

A Meymac, une permanence est assurée depuis début janvier un jeudi matin par mois de 9h à 12h. L'intervention est gratuite.

Contact : [jean-pierre.geneiteix@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-pierre.geneiteix@conciliateurdejustice.fr)  
(Cour d'Appel de Limoges). Tel . 06 07 11 48 05



## LE CCAS

### NOS AINÉS

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, le conseil d'administration a décidé d'annuler le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés.

Un colis de produits du terroir fourni par les commerçants Meymacois a été offert à nos aînés cette année.

Nous espérons connaître rapidement des jours meilleurs pour retrouver ce moment de convivialité apprécié par tous.

### LES BÉBÉS MEYMACOIS

À chaque nouvelle naissance les parents se verront offrir le premier livre de bébé. De sa naissance jusqu'à son premier anniversaire tous les beaux souvenirs pourront ainsi être notifiés dans cet album.

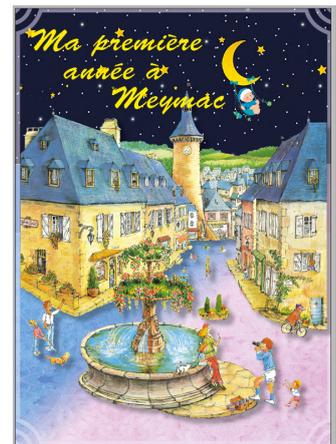
### AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Ce dispositif est toujours d'actualité. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements complémentaires.

Le CCAS assure l'accompagnement social des personnes en situation de précarité et de leur famille.

La crise économique et sociale qui impacte le pays a de lourdes conséquences sur la vie de nombreuses personnes. Destruction d'emplois, pertes de revenus, augmentation de la demande d'aide alimentaire, les conséquences de la crise sanitaire sont considérables et touchent de plus en plus de monde.

De nouveaux publics sont atteints par la précarité en raison de la crise (intérimaires, étudiants, commerçants...) Notre CCAS est particulièrement mobilisé pour accueillir et informer les personnes en difficulté sur nos dispositifs mais aussi sur ceux de nos partenaires (CAF, département...).



Soutien à nos commerces pendant le second confinement

### Opération solidarité avec les commerces.

Suite au premier confinement, la municipalité a puisé dans le budget non utilisé de l'animation culturelle estivale pour proposer -via l'office de commerce- 25 500 euros de chèques cadeaux à chacun des foyers meymacois à dépenser dans tous les commerces de la commune (excepté les grandes surfaces). A l'issue de l'opération, un peu plus de 19000 euros avaient été dépensés dans nos commerces. Les 6000 euros restants qui devaient être utilisés sous peine d'être perdus, ont été redistribués cet hiver sous forme de coupons de 18 euros auprès des meymacois de plus de 70 ans, pour être toujours utilisés dans les commerces de notre commune.



## Rappel des aides proposées par la mairie

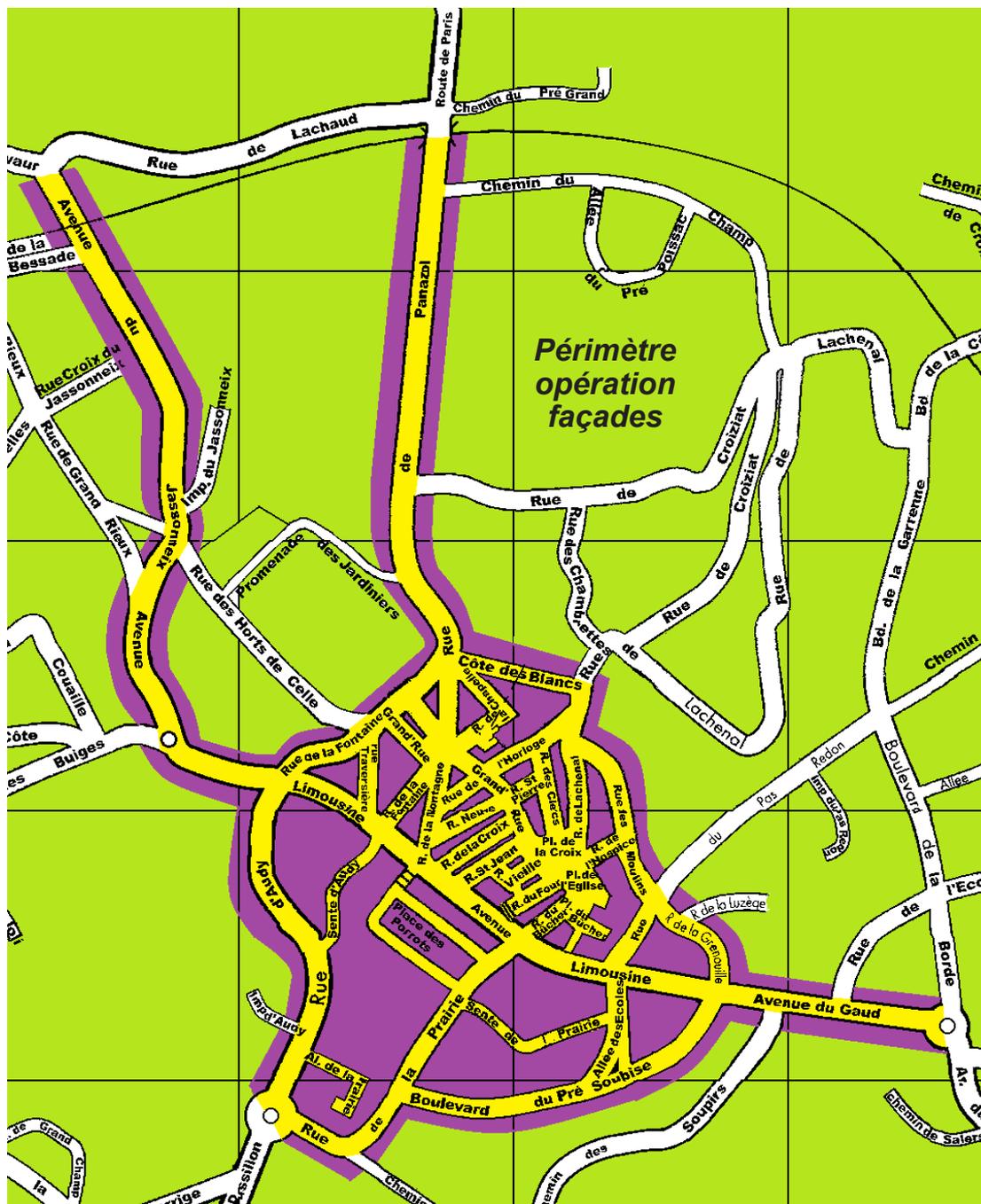
La mairie de Meymac a mis en place un certain nombre d'aides dans des domaines variés.

Si vous êtes concernés par l'une d'entre elles, vous pouvez vous adresser à la mairie pour obtenir des renseignements plus précis.

### - Rénovation des façades

Sont concernés tous les éléments des façades (menuiseries, crépis, pierres etc...).

L'aide délivrée sous certaines conditions représente 40 % du montant des travaux avec un plafond versé de 6000 euros



### - Installation de commerce, d'artisanat ou de professionnel paramédical

en centre-ville, non concurrentiel avec l'existant.

L'aide s'élève à 20 % du montant de l'investissement réalisé pour l'installation plafonnée à 4000 euros

### - Aide au permis de conduire sous certaines conditions (voir CCAS)

# Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

[www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)

The screenshot shows the website's navigation menu with links for Accueil, Comparatifs, Avis, Calculateur, FAQ, and Actualités. The main content area features the heading "Calculez votre taxe d'aménagement" and a button labeled "Je calcule ma taxe". A 3D illustration depicts a person sitting on a block, using a smartphone that displays a map with a location pin and text: "130 m<sup>2</sup> habitable + 24 m<sup>2</sup> de garage + 2 places de parking + piscine 30m<sup>2</sup>". Below the map, it says "Bourg-Colombes" and "6000 €".

*Meymac a choisi, depuis plusieurs années, de ne pas appliquer la part communale pour cette taxe.*

## Mont Bessou : accroche toi aux branches !



La Station Sport Nature de Haute Corrèze a mis en place une aire de jeux acrobatiques type acro branche à destination des enfants, au pied de la tour du Mont Bessou.

L'Acro-Bessou se présente sous la forme d'une boucle de neuf ateliers acrobatiques, autour de trois thématiques : des filets à traverser, des jeux glissants en tyrolienne, et des jeux requérant équilibre et agilité.

Respectant la norme des parcours

acrobatiques en hauteur, la construction a été validée par un bureau de contrôle. A la différence des parcours classiques, celui-ci est au ras du sol et ne nécessite donc pas d'équipements de sécurité individuel. Le pratiquant doit néanmoins se conformer aux consignes visuelles au début de chaque atelier, et un enfant doit rester sous la supervision et la responsabilité de son accompagnateur. Afin d'agrémenter le parcours, chaque atelier présente un défi différent, à tenter lors de la réalisation du jeu.

La surface au sol est parée d'une épaisseur d'au moins 20 cm de plaquettes de bois, afin de protéger

les pratiquants d'éventuelles chutes, ainsi que les racines des arbres du piétinement des personnes. Une attention particulière est portée aux arbres, car ils supportent tous les ateliers. Chaque point de contact sur les arbres est conçu de manière à limiter au maximum les risques d'étranglement et de blessure sur l'écorce, principaux risques à ce niveau.

L'Acro-Bessou sera par ailleurs contrôlé 3 fois par an par le constructeur Sports Nature Haute Corrèze, et chaque année par un bureau de contrôle pour l'aspect sécuritaire, ainsi que par un cabinet d'expertise phytosanitaire pour l'état de santé des arbres.

*L'inauguration de ce remarquable équipement aura lieu au printemps 2021.*





**Fondateur de la société Veo, Jean-Pierre Vila fait le point sur la situation si difficile que traversent les cinémas par ces temps de Covid.**

1/ En premier lieu, nous aimerions que vous nous rappeliez l'historique de Veo, société qui gère la programmation de notre cinéma et de tant d'autres.

JPV - C'est lorsque j'étais Président du Foyer culturel d'Egletons qu'on est venu au tout début des années 1980 me proposer de m'occuper de la programmation du cinéma de Meymac. C'est ici que j'ai fait mes premières armes, Meymac a été le berceau de la future SAGEC (créée le 31 décembre 1982), société dont l'objectif était la programmation des cinémas de la région.

2/ Comment se sont passés les débuts ?

JPV - L'essor a été rapide et au milieu des années 1990 - alors que plus de 120 cinémas étaient gérés par nos soins - nous nous sommes associés à une autre entreprise du Gers et ensemble, nous avons créé Veo.

3/ Pourquoi un tel engouement des communes à s'adresser à vous pour faire vivre (ou créer) leur cinéma ?

JPV - Le cinéma est le moyen certainement le plus facile à mettre en place pour apporter des événements culturels au coeur de nos territoires qu'ils soient urbains ou ruraux. Pour développer l'offre, nous avons besoin de mutualiser les savoir faire en créant et en faisant vivre des réseaux. C'est toujours le principe qui m'habite lorsque par exemple nous avons souhaité créer des emplois mutualisés de médiateurs et médiatrices de cinéma.



4/ Concrètement, comment avez-vous fonctionné avec les cinémas ?

JPV - Il y avait deux cas de figures possibles. Le cinéma existe déjà et la question est de le faire vivre ; second cas : le cinéma n'existe pas et nous proposons alors notre aide pour le créer en fonction des moyens de chacun.

Il y eu en fait un troisième cas dans lequel nous achetons le cinéma ; nous sommes aujourd'hui propriétaires de 14 salles (dont par exemple le cinéma de Tulle).

5/ Outre ce statut de propriétaire, quel est le bilan de Veo à ce jour ?

JPV - Nous sommes devenus les premiers programmeurs de cinémas indépendants de France et assurons la programmation de 250 établissements (dont 95% sont classés Art et Essai).

6/ Venons en à la situation particulière liée à la crise du Covid qui a entraîné une si longue fermeture des lieux culturels.

Notre société est saine et nous restons sereins sur notre avenir mais malgré les aides, nous devons assumer 150 jours sans recettes et assurer l'avenir des 130 salariés de Veo. Beaucoup d'investissements récents ont été faits qu'il va falloir parvenir à rentabiliser (nous avons ouvert trois cinémas en décembre 2019 qui n'ont donc pratiquement pas fonctionné depuis leur ouverture)



Jean-Pierre Vila au Soubise lors du passage au numérique

7/ Et l'avenir ?

JPV - Le rebond de fréquentation que nous avons connu à l'issue du premier confinement à la fin du printemps dernier nous avait donné beaucoup d'espoir. J'espère qu'il en sera de même pour l'année 2021.

8/ Le cinéma de Meymac envisage des travaux de réhabilitation importants dans les années qui viennent. Quel conseil lui donneriez-vous ?

JPV - C'est une bonne chose, d'autant plus que je suis profondément lié à votre cinéma, source de mes débuts et de mes premières expériences comme je vous le disais précédemment.

Le cinéma est dans nos communes rurales bien souvent le seul endroit ouvert tous les jours, il est le principal vecteur culturel. L'objectif poursuivi doit être de faire vivre ce lieu en se tournant vers de nouveaux projets comme par exemple les retransmissions d'évènements hors cinéma (concerts, opéras, spectacles variés).

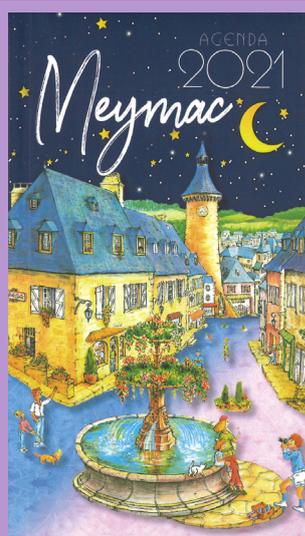
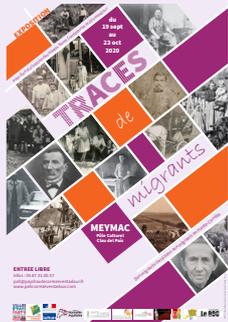
Mais je sais que ce qui est possible en milieu urbain devient compliqué dans les territoires ruraux.

Il y a quarante ans que je cherche la solution !



## Expo Migrations

La municipalité a souhaité pouvoir présenter de manière permanente la passionnante exposition sur les migrations réalisée par le Pays d'Art et d'Histoire. Les panneaux racontant cette histoire ont été dupliqués afin d'être installés au second étage du pôle culturel où ils prolongeront l'espace consacré à la saga des marchands de vin.



L'agenda 2021 est toujours disponible à la mairie

# Meymac

est sur

## IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

## De nouveaux locaux pour Radio Vassivière

En ce début d'année, l'antenne meymacoise de Radio Vassivière déménage au sein du Pôle culturel où elle installera ses bureaux émetteurs. La radio, toujours hébergée par la municipalité trouvera là un espace plus grand et plus fonctionnel pour organiser son activité.

Rappelons que Radio Vassivière vient enfin d'obtenir une nouvelle fréquence. Elle sera donc mieux captée sur notre territoire et répondra ainsi davantage à sa fonction de tissu social entre les habitants.



## City of Exiles

Guillaume Lebouis habite à Meymac et souhaite vous présenter le premier album de son groupe sorti le 15 janvier 2020.

Baptisé «City of Exiles», en référence à la fois au livre de l'australien Stuart Braun - qui retrace les parcours d'artistes ayant séjournés à Berlin (David Bowie, Iggy Pop, Nick Cave, Gemma Ray ...) - mais également en hommage aux différentes origines des musiciens qui le composent - le groupe vient d'enregistrer son premier album.

Sans cahier des charges ni direction énoncée, c'est accompagné de David Fontaine et de Antoine Gaillet (Julien Doré, M 83, Fishback) que les exilés ont trouvé une direction, un sens commun nécessaire et une envie folle de partouzer The National avec Kevin Morby, Chelsea Wolfe avec Eerea, Metronomy avec les Black Angels .

L'album a été enregistré par David Fontaine et mixé par Antoine Gaillet (Julien Doré, M83).

La pochette a été dessinée par le chanteur Arman Méliès qui a composé des chansons pour Alain Bashung, Julien Doré, ou encore Hubert Félix-Thiéfaïne (<https://fr-fr.facebook.com/armanmelies/>).

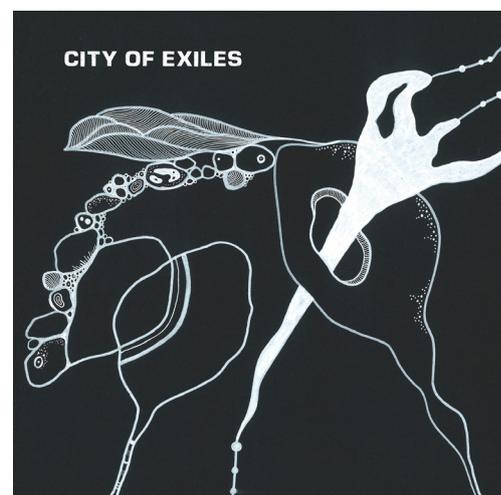
Il a été façonné grâce à l'aide précieuse d'amis musiciens que l'on retrouve également sur les albums de Christophe, Julien Doré, Animal Triste ou encore Marc Lavoine.

Si vous voulez écouter ce disque:

<https://cityofexiles.bandcamp.com/album/city-of-exiles>

Voici également le lien du facebook : <https://www.facebook.com/cityofexilesband/>

Rts : 06 84 28 75 71





### **Une Nadouille rue du Pas Redon**

Après quinze années passées en Suisse, Nadia Bordas est revenue à Meymac. Non pas pour y couler une retraite douce et paisible à jardiner et chercher les champignons mais pour faire ce qu'elle a toujours aimé : imaginer, inventer, créer. C'est pour réaliser ce vœu qu'elle a ouvert "La Nadouille" dont le nom dit avec précision ce dont il en retourne.

Ici, c'est du 100 % maison, elle vend ce qu'elle fabrique. On y trouve tout ce qu'on ne cherche pas (et aussi ce qu'on cherche) : masques, sacs à dos, cadres, rideaux, chaussettes, gants, cartes, boucles d'oreille etc. Tout est fabriqué sur place avec ce matériel patiemment déniché, récupéré et

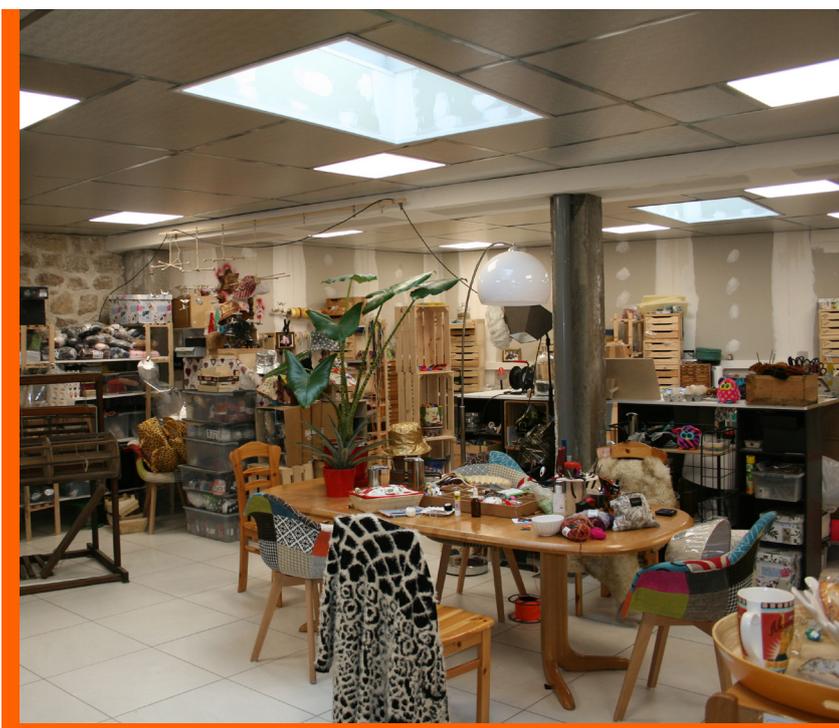
conservé au long d'une vie. Seul bémol, ouvrir une boutique à l'issue de deux longues années de travaux de rénovation, à la mi-octobre 2020 n'a pas été un long fleuve tranquille, la crise sanitaire n'étant pas l'alliée des créateurs.

Derrière le lieu de vente, un immense atelier débordant d'un bazar hétéroclite mais où chaque chose a sa place : tissus, perles, métier à tisser, machine à coudre, disques, café, livres .... Bref, tout ce qu'il faut pour être heureux.

Tout le monde peut venir passer un moment pour bricoler, le matériel est mis à disposition gratuitement. Attention, Nadia ne veut pas donner de cours mais elle est prête à dispenser quelques conseils bien placés ici ou là. Voilà, la Nadouille, c'est la vie selon Nadia.

**La boutique et l'atelier sont ouverts  
du mardi au samedi  
de 14h à 18h au 20 rue du Pas Redon.**

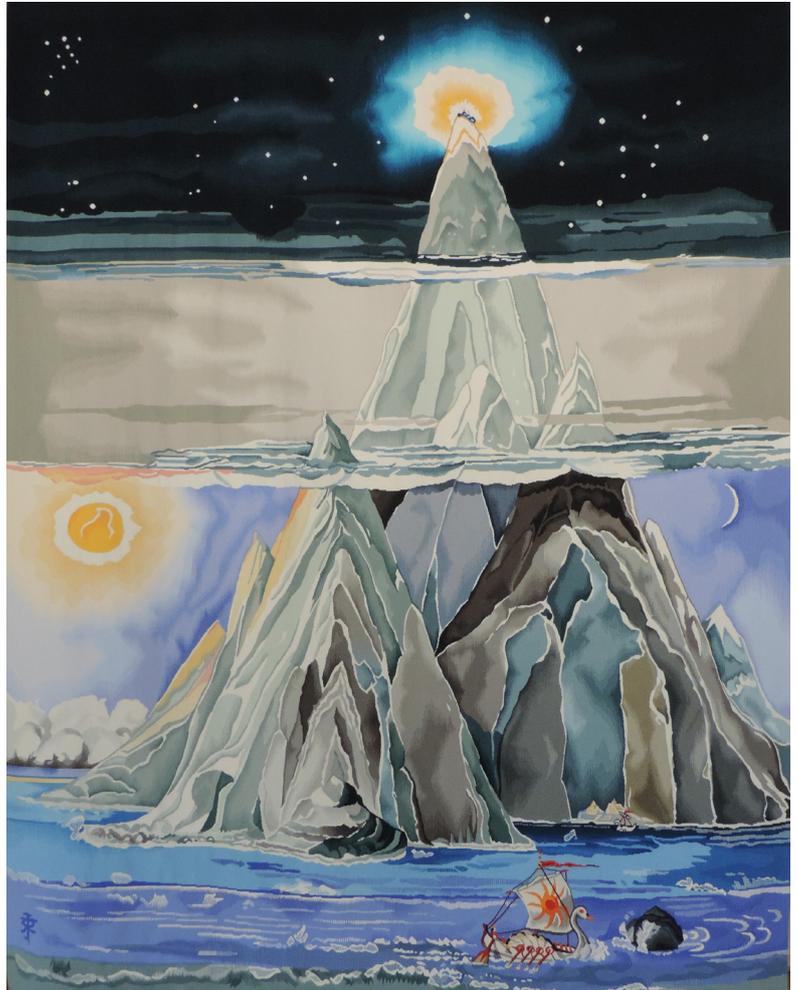
**Pour profiter de l'atelier, mieux vaut  
passer un coup de téléphone  
avant de venir : 06 33 31 14 26.**



Les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin ont élu leur nouveau Président et les habitants de Meymac le connaissent très bien puisqu'il s'agit de leur Maire, Philippe Brugère. Celui-ci souhaite projeter son action sur les 6 prochaines années notamment concernant la gestion de la ressource en eau et l'innovation énergétique. Il s'engage à mettre son expérience, sa connaissance des institutions et sa disponibilité au service de la collectivité qu'il préside désormais. A ses côtés, les élus du territoire dont 9 vice-Présidents, et l'équipe technique du Parc dont la Direction a été confiée à Juliette Gioux le 1er décembre dernier.

Depuis 2016, l'idée d'une Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) émerge sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin. Aujourd'hui, la labellisation se concrétise et le dossier sera déposé cette année ! Le caractère exceptionnel de l'environnement nocturne du Parc a été confirmé par des mesures de qualité du ciel. Des actions en faveur de la biodiversité nocturne sont également menées notamment par l'élaboration de trame noire à différentes échelles et l'édiction d'un plan de gestion de l'éclairage permettant de lutter contre la pollution lumineuse. Des actions culturelles et touristiques comme l'animation « Quand les étoiles filent la tapisserie » qui s'est déroulé à Meymac l'été dernier vont se poursuivre. Enfin, la définition de points d'observation du ciel étoilé est également en cours de réflexion, afin que chacun puisse contempler la voûte céleste dans des conditions optimales.

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)





VILLE DE  
MEYMAC

# L'ACCUEIL DES

# JEUNES ENFANTS A MEYMAC



Ce cahier spécial est réalisé en collaboration avec :



*Alors que la commune a déjà investi dans la construction d'un bâtiment pour installer une Maison d'Assistantes Maternelles et offrir des conditions de travail attractives à celles-ci, il s'avère que la demande de modes de garde est toujours largement supérieure à l'offre proposée dans notre ville.*

*Cette nouvelle mandature sera l'occasion de continuer nos actions en faveur de l'accueil des tout petits, avec quelques travaux en cours de réflexion (Service Baby-Sitting, école à 2 ans). Nous avons d'ores et déjà eu plusieurs rencontres avec les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour permettre l'arrivée d'autres assistantes maternelles à la MAM ou à domicile, et face aux demandes découragées de quelques parents démunis face au manque de modes de garde, nous avons entamé un travail multi partenarial pour travailler à plus long terme sur les solutions possibles.*

*Ce travail multi-partenarial nous permet de vous proposer aujourd'hui un journal spécial Petite Enfance, avec pour objectifs de faire un point sur les modes de garde existants à l'heure actuelle (avec peut-être des solutions que vous ne connaissiez pas encore), mais aussi de donner envie à certain-es d'entre vous de vous orienter vers les métiers de la petite enfance qui offrent d'ores et déjà des débouchés réels en Haute-Corrèze.*

*Pour chacune de ces deux parties, vous trouverez un questionnaire à détacher, à remplir et nous retourner à la mairie pour nous aider à aller plus loin avec toutes les informations que vous voudrez bien nous faire parvenir par ce biais.*



Elue référente sur cette thématique: Anne-Marie AUBESSARD - [amaubessard@meymac.fr](mailto:amaubessard@meymac.fr)

## Vous êtes parents à la recherche d'un mode de garde

### Les assistantes maternelles à Meymac

L'assistante maternelle accueille de façon non permanente de jeunes enfants à son domicile. L'accueil peut se faire de façon régulière, occasionnelle, à la journée ou en complément d'heures scolaires. Le nombre d'enfants qu'elle peut accueillir simultanément lui est précisé par le service de la Protection Maternelle et Infantile du Département lorsqu'il lui accorde son agrément.

Les horaires et conditions de rémunération sont précisés dans un contrat, vous êtes dans ce cas parents employeurs.

Si vous n'êtes pas très à l'aise avec votre statut d'employeur ou si certaines situations vous mettent en difficulté, le Relais Accueil Petite Enfance de Haute-Corrèze peut vous aider à trouver les réponses à vos questions pratiques.

MAM «L'îlot des Minos» : Laure Grassineau Stéphanie Saujot Arlette Gouyon	2 Sente de la prairie 19250 Meymac	09 50 28 30 68 06 85 11 27 09 06 85 90 25 51 06 70 51 91 28
Marie Laure Chambrette	Le Janoueix 19250 MEYMAC	06 71 26 69 10
Liliane Daubie	2 rue du Ravaudier 19250 Meymac	07.83.42.29.91 05 55 94 20 23
Dominique Gouby	15 rue de la Luzège 19250 Meymac	06 20 35 37 00
Alice Lahaye	Le Breuil 19250 Meymac	06.37.98.65.85
Marie-Josée Philippe	7 Sente d'Audy 19250 Meymac	05 55 95 66 35

### La Maison d'Assistants Maternelles de Meymac

Ces formules d'accueil sont généralement créées par des assistant(e)s maternel(le)s souhaitant exercer différemment leur métier ou rompre l'isolement de l'exercice à domicile.

Les Mam permettent à quatre assistant(e)s maternel(le)s au plus d'accueillir chacun(e) un maximum de quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité des enfants.

La commune a fait construire un bâtiment spécialement dédié à l'accueil d'une MAM dont le projet est porté par Mmes GOUYON, GRASSINEAU et SAUJOT. (voir article page 4)



### La garde à domicile

Face à la difficulté de trouver un mode de garde soit par manque de place soit parce que vos besoins en horaires sont trop décalés ou trop occasionnels (baby-sitting) par rapport à ce que les services proposent, vous pouvez choisir de vous tourner vers la garde à votre domicile. Vous devenez à ce moment là employeur d'une personne qui gardera votre-vos enfants chez vous sur les horaires qui vous conviennent.

Bien qu'aucun diplôme ou agrément ne soit requis pour exercer l'activité de garde d'enfant à domicile, les parents doivent tout de même établir un contrat de travail en bonne et due forme à leur employé. Ils deviennent alors parents employeurs. Pour les aider dans leurs démarches, le site [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr) rassemble de nombreux outils et conseils (contrats de travail...).

Et dans ce cadre, vous pouvez aussi envisager la garde partagée à domicile. La personne que vous embauchez garde alors simultanément vos enfants et ceux d'une autre famille. La garde a lieu alternativement aux deux domiciles ou un seul selon votre choix, et chaque famille rémunère les heures effectuées, selon les modalités définies dans le contrat de travail. «Dans ce cas, mieux vaut respecter certains critères comme la bonne entente entre les deux familles et la proximité géographique», conseille Eugénie Vignau de Latitude Services, seule entreprise à proposer la garde à domicile groupée sur notre territoire.

Car si la perspective de devenir employeur vous paraît trop complexe, ou si vous n'avez pas dans votre réseau une personne de confiance que vous souhaitez embaucher, vous pouvez faire appel à des associations ou entreprises qui proposent des services de garde à domicile : l'ADAPAC et Latitude Services.

*Nous vous proposons un focus sur l'entreprise Latitude Services qui a déjà une expérience de garde d'enfants à domicile, et notamment dans le domaine de la garde partagée à domicile, qui nous semble trop peu connu et méritant une communication plus large si plusieurs familles souhaitent se regrouper pour faire garder leurs enfants car il s'agit d'un service fonctionnel immédiatement disponible sur notre territoire.*

Dans le cas de la garde partagée, l'entreprise dédie une intervenante parmi ses salariées. La salariée est présentée au préalable aux parents et aux enfants afin de préparer le moment de garde en toute sérénité. Le tarif est de 22€ de l'heure (coût brut, avant le calcul des aides paje, et crédit d'impôt de 50% versé 2 fois dans l'année). La facture est répartie entre les familles regroupées en fonction des heures utilisées par chacune. Latitude Services se charge de la déclaration des heures de garde à la CAF ou la MSA et attend que les familles aient reçu les aides de la CAF ou la MSA pour encaisser les chèques.

Parmi les petits plus : il n'y a pas de droits d'inscription; sans engagement, les prestations sont modulables en fonction des besoins; le règlement par CESU (Chèque Emploi Service Universel) est accepté.

Le personnel dédié à ce service est formé au minimum d'un cap petite enfance ou auxiliaire de vie avec option garde d'enfants s'il s'agit d'enfants de moins de 3 ans. Et il est conseillé de ne pas confier plus de 3 bébés à une même personne (4 enfants maximum au-delà de 3 ans).

L'autre avantage de passer par une entreprise/association de garde à domicile est que si la personne dédiée à la garde de vos enfants ne peut pas être là, un remplacement est organisé.

#### Pour aller plus loin

*Employeur de garde d'enfants à domicile sur le site de Pajemploi*

*Employeur de garde d'enfants à domicile les questions les plus posées sur le site de Pajemploi*

*Sur le site*

*<https://monenfant.fr/trouver-un-mode-d-accueil>*

*Il est également possible de consulter la liste des organismes de garde à domicile prestataires et mandataires agréés pour la garde à domicile des enfants de - 3 ans.*

Et si la création d'un service Baby-Sitting au Point Info Jeunesse de Meymac vous intéresse, n'hésitez pas à nous le faire savoir en complétant le questionnaire à détacher en fin de ce chapitre.

## Les aides financières pour la garde de jeunes enfants: CAF et MSA

CAF: sur les sites [caf.fr/espace](http://caf.fr/espace) «mon compte» ou [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

MSA : <https://limousin.msa.fr> ou tel 0544000404 de 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h

En ce qui concerne les prestations accessibles dès la naissance d'un premier enfant, la CAF (régime général) et la MSA (régime agricole) sont vos interlocuteurs privilégiés.

Nous allons être plutôt synthétiques dans ce dossier pour que vous ayez une vision globale de ce qui existe, mais nous vous encourageons à prendre contact avec des conseillers pour étudier au mieux votre situation personnelle.



### La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) comprend plusieurs types de prestations dont les suivantes :

#### La prime à la naissance (Pn)

Sous condition de ressources, elle est versée une seule fois pour chaque naissance si vous avez déclaré votre grossesse dans les quatorze premières semaines à votre Caf/Msa et à votre caisse primaire d'Assurance maladie (Cpam). Si c'est votre médecin qui l'a déclarée directement, vous n'avez rien à faire, la Caf/msa vous contactera. En cas d'adoption, pour avoir droit à la prime, le ou les enfants doivent être âgés de moins de 20 ans.

En cas de naissances (jumeaux, triplés...) ou d'adoptions multiples, la Caf vous verse autant de primes que d'enfants nés ou adoptés. Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une allocation, des simulateurs sont disponibles sur les sites [caf.fr](http://caf.fr) et [monenfant.fr](http://monenfant.fr).

#### Montants «Prime à la naissance ou à l'adoption» du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

947,32 €  
versés deux mois après la naissance

1 894,65 €  
pour les enfants adoptés ou accueillis  
en vue d'adoption

#### L'allocation de base (Ab)

Sous condition de ressources, elle est versée une seule fois pour chaque naissance si vous avez déclaré votre grossesse dans les quatorze premières semaines à votre Caf/Msa et à votre caisse primaire d'Assurance maladie (Cpam). Si c'est votre médecin qui l'a déclarée directement, vous n'avez rien à faire, la Caf/msa vous contactera. En cas d'adoption, pour avoir droit à la prime, le ou les enfants doivent être âgés de moins de 20 ans.

En cas de naissances (jumeaux, triplés...) ou d'adoptions multiples, la Caf vous verse autant de primes que d'enfants nés ou adoptés. Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une allocation, des simulateurs sont disponibles sur les sites [caf.fr](http://caf.fr) et [monenfant.fr](http://monenfant.fr).

#### Montants «Allocation de base» du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 Selon les ressources

Pour les enfants nés ou adoptés avant le 1er avril 2018	
Taux plein	Taux partiel
184,62 €/mois	92,31 €/mois
Pour les enfants nés ou adoptés après le 1er avril 2018	
171,74 €/mois	85,87 €/mois

ATTENTION : en fonction de vos revenus, l'allocation de base est versée à taux plein ou partiel. Elle n'est pas cumulable avec le complément familial.

#### Le complément de libre choix du mode de garde (Cmg)

Vous travaillez ou vous êtes étudiant, bénéficiaire du Rsa ou de la Prime d'activité, signataire de la garantie jeunes, et vous faites garder votre enfant de moins de 6 ans. Vous pouvez bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (Cmg) qui sera décliné différemment en fonction du mode de garde utilisé:

#### Vous employez un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde d'enfant

L'aide est versée pour la garde d'un ou de plusieurs enfants :

- par un(e) ou plusieurs assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, exerçant à son (leur) domicile et/ou au sein d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s ;
- par un(e) garde d'enfant à votre domicile, éventuellement partagé(e) avec une autre famille.

Dans les deux cas, la Caf vous rembourse une partie de sa rémunération. Le montant maximum des remboursements dépend de vos ressources. La Caf prend aussi à sa charge les cotisations sociales :

- à 100 % pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) ;
- à 50 % pour l'emploi d'un(e) garde à domicile dans la limite de 459 € pour les enfants de moins de 3 ans et de 230 € pour les enfants de 3 à 6 ans.



Dans tous les cas, un minimum de 15 % de la dépense restera à votre charge.

Depuis mai 2019, le centre Pajemploi calcule et vous verse directement le Cmg à la place de votre Caf. Il vous indique aussi la somme qui reste éventuellement à votre charge.

Si vous y adhérez et si vous l'autorisez, le service Pajemploi + peut verser directement le salaire à votre ou vos salarié(e)s, en prélevant le montant sur votre compte bancaire.

**Vous avez recours à un organisme de service, à une microcrèche ou à une crèche familiale**

La Caf vous rembourse une partie de la facture que vous payez chaque mois. Le montant de ce remboursement varie selon vos revenus, le nombre et l'âge des enfants gardés, ainsi que le nombre d'heures de garde et le tarif horaire pratiqué.

Pour bénéficier du Cmg, vous devez faire appel à l'une des structures autorisées qui figurent sur le site [www.entreprises.gouv.fr/servicesalapersonne](http://www.entreprises.gouv.fr/servicesalapersonne).

Votre enfant doit être gardé au minimum seize heures par mois, et si vous avez recours à une microcrèche, son tarif horaire doit être inférieur ou égal à 10 €.

**Si vous avez recours à plusieurs modes d'accueil**

Le montant du Cmg tient compte de l'ensemble de vos dépenses.

Mais il ne peut pas dépasser une certaine limite.

Votre enfant doit être gardé au minimum seize heures par mois, et si vous avez recours à une microcrèche, son tarif horaire doit être inférieur ou égal à 10 €.

\* Les montants du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

Le Cmg est versé par enfant en cas de recours à un(e) ou plusieurs assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou à une microcrèche. Il est versé par famille pour le recours à un(e) ou plusieurs garde(s) d'enfant(s) à domicile. Le Cmg est accordé au maximum jusqu'au sixième anniversaire de votre enfant.

\* Si vous avez recours à plusieurs modes d'accueil

Le montant du Cmg tient compte de l'ensemble de vos dépenses. Mais il ne peut pas dépasser une certaine limite.

**Les montants du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021**

Le Cmg est versé par enfant en cas de recours à un(e) ou plusieurs assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou à une microcrèche. Il est versé par famille pour le recours à un(e) ou plusieurs garde(s) d'enfant à domicile. Le Cmg est accordé au maximum jusqu'au sixième anniversaire de votre enfant.

## La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) est accessible dès le premier enfant, si vous cessez ou réduisez votre activité professionnelle pour vous occuper de vos enfants de moins de 3 ans, ou de moins de 20 ans s'ils sont adoptés.

**Les conditions**

Pour avoir droit à la PreParE, il faut avoir exercé une activité professionnelle permettant de valider au moins huit trimestres de cotisations vieillesse :

- dans les deux dernières années si vous venez d'avoir votre premier enfant ;
- dans les quatre dernières années s'il s'agit du deuxième enfant ;
- dans les cinq dernières années à partir du troisième enfant.

Certaines périodes comptent comme des périodes de travail pour la PreParE : arrêts maladie, congés maternité indemnisés, formations professionnelles rémunérées.

À partir du 2<sup>ème</sup> enfant sont comptées aussi les périodes de chômage indemnisées et les périodes de perception de la PreParE.



**Montants «PreParE» du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021**

En cas de cessation totale d'activité	398,39 €/mois
Pour une durée de travail inférieure ou égale au mi-temps	257,54 €/mois
Pour une durée de travail comprise entre 50% et 80%	148,57 €/mois
Montant maximum versé par famille : 398,39 €/mois	

**Qu'est-ce que la PreParE majorée ?**

Les familles de trois enfants et plus peuvent choisir de percevoir la PreParE majorée à la place de la PreParE. Elle est plus élevée, mais est versée moins longtemps.

**Pour plus d'informations consultez le site [caf.fr](http://caf.fr) Rubrique Droits et prestations/S'informer sur les aides/Petite enfance/La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)**

## **Et si vous choisissez de rester à domicile pour garder vous même votre-vo**s enfants, comment se sentir moins seuls et leur offrir des lieux de socialisation?

### **Le Relais Accueil Petite Enfance Itinérant**

Espace de rencontre pour les assistantes maternelles, mais aussi pour les parents accompagnés de leurs enfants.

Suivant un planning établi, des activités sont proposées de façon à favoriser le développement psychomoteur et affectif de l'enfant, à ses besoins d'autonomie, d'expression, de communication et de découverte de son environnement.

Pour cela le RAPEI propose des espaces de jeux itinérants ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

A Meymac : Tous les 15 jours (semaines 1 et 3), le mardi de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) dans la salle du Mille Club, bd du pré soubise. Et régulièrement des ateliers bébé bouquins sont organisés à la médiathèque.

Enfin, tous les ans, une journée de la petite enfance est organisée pour faire découvrir aux parents et futurs parents les offres d'accueil leur permettant de concilier vies familiale, sociale et professionnelle. Des ateliers sont notamment proposés sur cette journée, qu'ils soient animés par des assistantes maternelles ce qui vous permet de faire connaissance avec leur travail et ce qu'elles peuvent proposer lorsqu'elles ont vos enfants à leur domicile.

*Pour en savoir plus sur ce service:  
mblanzat@hautecorrezecommunaute.fr  
tel 05 55 72 27 07 ou 07 62 96 38 23*

### **L'association "Les ptits Bouts"**

L'association Les P'tits Bouts est une association d'information, de soutien et de partage autour de la parentalité en milieu rural. Elle propose également des activités artistiques et culturelles à partager en famille, ainsi que des journées festives.

L'association se trouve désormais à Peyrelevalde, en Haute-Corrèze, mais propose aussi des activités sur d'autres communes du plateau de Millevaches. Le lieu de partage et d'échange est ouvert depuis le 1er mars 2016.

*Et pour consulter l'agenda de l'association :  
<http://www.lesptitsbouts19.fr/agenda/>*

### **PRATIQUE**

**Monenfant.fr : c'est le site Internet de référence pour trouver un mode de garde près de chez vous. Il recense toutes les possibilités d'accueil des jeunes enfants, et propose de nombreuses informations utiles sur les différents modes de garde, individuels et collectifs**

### **Au rythme de la MAM (maison des assistantes Maternelles)**

Installée en centre-ville et ouverte depuis le 29 avril 2019, la maison des Assistantes Maternelles est aujourd'hui bien intégrée dans le paysage urbain et fait facilement le relais pour le passage à la maternelle toute proche. 3 assistantes maternelles accueillent, du lundi au vendredi, 14 enfants



(dont 2 en périscolaire) de 3 mois à 4 ans : Stéphanie Saugeot (15 ans d'expérience), Laure Grassineau (22 ans d'expérience) et Arlette Gouyon (30 ans d'expérience). Elles sont Assistantes Maternelles agréées employées par des particuliers mais en structure (11h de travail consécutif par jour et 30 jours de congé payés). Cela leur permet d'avoir un lieu différent de celui de la maison et ici les espaces sont grands et confortables. Elles se sentent moins seules et isolées. Ainsi, à plusieurs, l'entraide est favorisée. Elles nous racontent une journée type à la MAM

7h : arrivée des MAM. Elles aèrent les espaces et préparent l'arrivée des enfants  
7 h30- 9 h30 les premiers enfants arrivent. Débutent ensuite les activités encadrées : elles proposent aussi bien des activités manuelles qu'expression corporelle, de que lecture. La période de Noël est souvent

propice à la confection de boules décorées. Les activités proposées sont toujours en lien avec un thème (à Noël, Pâques, été, Halloween et Noël). L'objectif est de favoriser l'entrée à l'école pour les enfants atteignant : ils apprennent à se laver les mains, à s'habiller tout cela bien sûr en accord avec les parents. Les enfants qui ont fréquenté la MAM arrivent à l'école en ayant intégré la propreté.

Rituels : Mardi matin activités dans le cadre du RAPEI\* au Milleclubs /Vendredi matin : à tour de rôle, les MAM apportent et distribuent des croissants à toute cette petite communauté

Repas : un moment calme ponctue l'attente du déjeuner, souvent ils lisent un livre. Le repas est un moment clé dans la journée des enfants qui attendent avec impatience. Ici, depuis le Covid-19 tout est fait maison, tout est préparé par les MAM. Afin de développer le goût des petits gourmets, elles concoctent des menus variés et équilibrés : yaourts, compote, confiture, crèmes dessert vanille et chocolat, crème aux œufs, soupe tous les jours (été comme hiver) et apparemment ils adorent ! Pour Noël Stéphanie a confectionné elle-même le foie-gras et sur un toast chacun.e pourra apprécier. Après le repas, moments de détente et de rigolades pour tout le monde !

13h30 : c'est le temps de la sieste et celui des MAM pour effectuer les tâches ménagères et administratives : elles se réunissent pour parler programme d'activités ou faire la déco de la salle commune

15h30 : les enfants commencent à se lever, les gros dormeurs peuvent continuer à



dormir à leur aise, la porte de la salle est laissée ouverte pour que le réveil se fasse en douceur et toujours

16h : goûter composé de compote, laitage, biscuits

De 16h30-17h30 premiers départ et activités calmes en attendant l'arrivée des parents  
18h30 derniers départs des enfants

Les journées sont bien rythmées. C'est l'association « les P'tits Artistes » créée par les MAM qui gère le fonctionnement de la MAM. Par cet intermédiaire, elles peuvent également solliciter des subventions et ont une trésorerie pour faire des cadeaux aux enfants à Noël ou offrir un album-photos aux enfants en âge de quitter la structure.

Aujourd'hui, elles sont dans l'attente d'un 4ème agrément et de l'arrivée d'une 5ème effectif potentiellement des remplacements car la demande est forte. Pour faciliter les démarches des parents, le paiement par le service \*\*Pajemploi+ est également possible

# Enquête : les besoins d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sur la commune de Meymac

Les élus de Meymac ont été interpellés à plusieurs reprises par des parents rencontrant des difficultés pour trouver un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans. La commune a d'ores et déjà travaillé sur cette thématique en proposant un local adapté à la création d'une Maison d'Assistants Maternelle, et souhaite continuer à réfléchir à toutes les solutions possibles pour favoriser le maintien et le développement d'autres offres de garde.

**Si vous êtes PARENTS OU FUTURS PARENTS d'enfants de moins de 3 ans, nous sommes donc intéressés par vos retours sur votre expérience sur ce sujet. Nous vous remercions par avance des réponses que vous voudrez bien nous faire à travers ce questionnaire à nous retourner à la mairie.**

## 1. Votre famille

### 1.1 Domicile :

- Adresse : .....

- Etes-vous nouvellement arrivé(e)s sur la commune ? Non  Oui  Date d'arrivée ...../...../.....

### 1.2 Composition du foyer :

Vous vivez :  Seul(e)  En couple

Nombre d'enfants :	- 3 ans	3-6 ans	7-12 ans	13-16 ans	plus de 17 ans

Projetez-vous d'avoir un ou des enfants d'ici les trois prochaines années ? Non  Oui

Votre ou vos enfants vivent avec vous :

En permanence  En alternance (précisez la fréquence : .....) )

### 1.3 Activité professionnelle :

EMPLOI	sans activité	temps partiel	mi-temps	plein temps	Commune d'exercice
Parent 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Parent 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

HORAIRES	irréguliers	réguliers	décalés	précisez
Parent 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Parent 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 2. l'accueil des enfants de moins de 3 ans

### 2.1 Pour votre/vos enfant(s) de moins de 3 ans déjà nés, quel est le mode de garde que vous utilisez actuellement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Congé parental   | <input type="checkbox"/> Assistante Maternelle :<br>Précisez sur quelle commune : .....   |
| <input type="checkbox"/> MAM de Meymac  | <input type="checkbox"/> Accueil collectif sur une autre commune :<br>Précisez laquelle: .....  |
| <input type="checkbox"/> Déjà scolarisé   | <input type="checkbox"/> Aide à domicile<br>Précisez quel organisme: .....  |
| <input type="checkbox"/> Garde à domicile par l'un des parents qui ne travaille pas | <input type="checkbox"/> Organisation avec les grand-parents/famille/voisinage et des plannings de travail aménagés (temps partiels, horaires décalés...) |
| <input type="checkbox"/> Autre<br>Précisez.....                                     |   |

### 2.2 Avez-vous rencontré des difficultés pour trouver un mode d'accueil pour votre/vos enfants de moins de 3 ans (ou celui à venir) ?

Non  Oui  car (plusieurs réponses possibles)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas de réseau/famille sur place | <input type="checkbox"/> Pas de place chez les assistantes maternelles de la commune   |
| <input type="checkbox"/> Pas de place en MAM             | <input type="checkbox"/> Coût trop élevé des modes de garde  |
| <input type="checkbox"/> Autre<br>Précisez.....          | <input type="checkbox"/> Besoin de garde sur horaires décalés  |
|  | <input type="checkbox"/> Inadaptation des modes de garde sur le territoire pour accueillir un enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique |

## 2. l'accueil des enfants de moins de 3 ans (suite)

### 2.3 Si vous aviez le choix, quel mode de garde aurait votre préférence?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Garde en accueil collectif | <input type="checkbox"/> Garde à votre domicile à temps plein  |
| <input type="checkbox"/> Garde par la famille       | <input type="checkbox"/> Garde chez une assistante maternelle  |
| <input type="checkbox"/> Autre<br>Précisez.....     | <input type="checkbox"/> Baby-sitter à domicile pour me dégager du temps<br>(loisirs, engagement associatif ou autre...) |

### 2.4 Suivant quelle fréquence avez-vous besoin d'un mode de garde ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Régulière<br>○ Planning fixe à l'année<br>○ Planning tournant | <input type="checkbox"/> Occasionnelle (pour aller à un rdv médical, professionnel, une formation ou une activité de loisirs ou associative en soirée...)<br><input type="checkbox"/> En cas d'urgence |
|--|--|

### 2.5 Sur quels créneaux horaires avez-vous besoin d'un mode de garde ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Temps complet semaine<br>horaires classiques (8h-18h) | <input type="checkbox"/> Temps complet horaires décalés (1/2 journée, hors 8h-18h, Week-End)<br>Précisez : ..... |
| <input type="checkbox"/> Temps partiel semaine<br>horaires classiques (8h-18h) | <input type="checkbox"/> Temps partiel horaires décalés (1/2 journée, hors 8h-18h, Week-End)<br>Précisez : ..... |
| <input type="checkbox"/> Autre : Précisez .....                                |  |

### 2.6 Si vous aviez suffisamment de possibilités offertes, quels sont les critères auxquels vous porteriez le plus d'attention pour choisir le mode d'accueil qui vous conviendrait ?

- Le coût. (Coût maximum seriez-vous prêt à assumer par mois pour la garde de votre jeune enfant ? .....€)
- La qualité des professionnel(le)s :   ○ Leur qualification   ○ Leur motivation   ○ Autre : .....
- Les prestations (activités d'éveil, repas...)
- La distance de ce service par rapport au trajet domicile-travail :   ○ de vous-même   ○ de votre conjoint
- Autre : Précisez .....

### 2.7 Etes vous actuellement sans solution de garde pour votre enfant ?

- Non    Oui   ou avez vous une solution inadaptée à votre besoin et pour quelles raisons ?  
.....

### 2.8 La lecture du dossier «Petite Enfance» intégré au bulletin municipal vous-a-t-elle apporté des informations utiles pour vos recherches ?

- Non, pas du tout, je connaissais déjà toutes ces informations
- Oui, en partie (Précisez ce qui vous a été le plus utile : .....
- Oui complètement et je vais contacter l'un ou plusieurs des services présentés dans le journal  
(Précisez lesquels : .....

### 2.9 Et après toutes ces questions, à vous de nous dire si vous aviez eu des idées, des envies, pour développer/diversifier l'offre de garde sur notre commune :

.....  
.....  
.....  
.....

*Et si vous êtes intéressés pour participer à notre réflexion sur les modes de garde sur la commune, pour proposer des idées ou des projets innovants pourquoi pas, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées pour que nous vous recontactons suite à l'étude des réponses à ce questionnaire (Nom Prénom et adresse mail).*

## Vous êtes intéressé(e) par les métiers de la petite enfance et aimeriez travailler à Meymac

Cette deuxième partie a été écrite en partie à partir des fiches „Actuel CIDJ“ que vous pouvez consulter gratuitement au Point Information Jeunesse de Meymac (local de l'Espace Jeunes).

- 1.918: *J'aime les enfants*
- 2.78: *Les métiers de la Petite Enfance*
- 2.765: *Les métiers des services à la personne*

Ces fiches sont très complètes et vous donneront toutes les informations précises sur les différents thèmes abordés ci-dessous (salaires indicatifs, débouchés...) et d'autres encore que nous n'avons pas pu aborder.

### Les formations Petite Enfance

Le rôle des professionnels de la petite enfance est de s'occuper des enfants en bas âge (de la naissance à 6 ans). Il s'agit de les accueillir, de les surveiller, de veiller à leur hygiène, de les nourrir, de les occuper en leur proposant des activités ludiques et d'éveil, de les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie.

Les professionnels de la petite enfance travaillent dans des structures variées : crèche, haltes-garderies, écoles maternelles, maternités, crèches d'entreprise, à domicile... Leur journée de travail s'établit en fonction du rythme des enfants: temps d'accueil des familles, activités, repas, sieste, jeux et ateliers, goûter...

Pour accéder à ces emplois, différentes formations existent dont les suivantes :

#### - Le CAP accompagnement éducatif petite enfance

(ex CAP petite enfance) facilite les passerelles entre les métiers. À côté d'un socle commun, ce CAP propose 3 modules spécifiques : école maternelle, établissement d'accueil du jeune enfant, accueil individuel. C'est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance (niveau minimum exigé pour présenter le concours d'Atsem). Il se prépare dans un lycée professionnel en 2 ans après une classe de 3e. Le titulaire du CAP peut ensuite préparer le diplôme d'État (DE) d'aide-soignant, le DE d'auxiliaire de puériculture, le bac pro accompagnement, soins et services à la personne, le bac pro services aux personnes et aux territoires.

La formation comprend des enseignements généraux (expression française, mathématiques et sciences, législation du travail, éducation physique et sportive) et des enseignements professionnels (techniques sanitaires et sociales, nutrition, techniques de service à l'usager et de sécurité), ainsi qu'un stage en situation de 12 semaines.

- **Les Bacs** du secteur social suivants peuvent déboucher sur des métiers et formations du social et de la santé. Ils se préparent en 3 ans après la 3e ou après le CAP accompagnement éducatif petite enfance.

• le bac pro Sapat (service aux personnes et aux territoires) permet notamment de s'orienter vers le métier d'auxiliaire de puériculture et vers tous les métiers d'accueil et de garde d'enfants à domicile ou en crèche et en garderie ;

• le bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) propose 2 options : domicile et structure. Il ouvre à de nombreux métiers du sanitaire et du social. Il permet également de passer les concours d'aide-soignant ou d'infirmier ainsi que les concours d'entrée en écoles d'éducateurs de jeunes enfants ou spécialisés.



- **CAP AEPE** : par la voie de la formation initiale (enseignement scolaire) Au Lycée Notre Dame – 19200 USSEL : <http://www.notredame-ussel.asso.fr/lycee-professionnel/cap-petite-enfance>

- **BAC PRO ASSP** : voie de la formation (enseignement scolaire)

• Au Lycée Bernart de Ventadour (USSEL) :

<http://www.lyc-ventadour.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique17>

• Au Lycée Notre Dame (USSEL) : <http://www.notredame-ussel.asso.fr/lycee-professionnel/bac-pro-assp/>

- **formation ADVF** : <https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/assistante-de-vie-aux-familles-advf> (l'IFHCO à Ussel le propose en contrat d'apprentissage ou contrat de pro)

- **formation AES** : <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/les-fiches-metiers-du-travail-social/article/accompagnant-educatif-et-social-aes>. Il s'agit d'un diplôme d'Etat qui valide un niveau 3 (équivalent BEP ou CAP) (l'IFHCO à Ussel le propose en contrat d'apprentissage ou contrat de pro, et également POLARIS à Limoges)



- **BAFA** : plus pour le baby sitting mais peut également intéresser les associations / entreprises d'aide à la personne. Concerne les enfants de + 3ans. Liste des sessions sur le site <https://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Jeunesse-et-education-populaire/B.A.F.A.-Brevet-d-aptitude-aux-fonctions-d-animateur-en-accueil-collectif-de-mineurs> (tous

les ans, Famille Rurale vient à Ussel aux vacances de février proposer cette formation, en lien avec la Mairie d'Ussel – contact : Stéphanie Neuville.

## La formation d'assistant(e) maternel(le)

est à suivre obligatoirement après avoir obtenu un agrément délivré pour 5 ans par le conseil départemental : services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), avant tout accueil d'enfant. La formation dure 120h. À l'issue des 60 premières heures, une attestation est délivrée pour autoriser l'activité professionnelle. La seconde période de formation doit être effectuée dans un délai de 2 ans à compter du début de l'accueil du premier enfant. L'assistant maternel titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture, du CAP accompagnement éducatif petite enfance ou de tout autre diplôme du domaine de la petite enfance homologué est dispensée de suivre une partie de la formation (dispensée à Tulle).

### Le métier d'assistante maternelle

Les assistant(es) maternel(les) accueillent des enfants chez eux pendant que leurs parents travaillent. Ils prennent soin des tout-petits, les nourrissent, garantissent leur sécurité et assurent leur éveil. Leur mission peut se révéler délicate puisqu'ils doivent remplacer les parents partis au travail sans jamais prendre leur place. Un agrément est indispensable pour exercer ce métier. Il s'agit du mode de garde le plus répandu : les parents qui choisissent de faire garder leurs enfants optent pour des assistant-es maternel-les dans un cas sur trois.

Les assistant(es) maternel(les) sont directement employé-es par les parents, parfois aussi par une municipalité ou une association. Ils travaillent alors au sein d'une crèche et peuvent accueillir de 1 à 4 enfants.

Les horaires de travail dépendent des besoins des parents. L'accueil peut avoir lieu tôt le matin, tard le soir et parfois pour un petit nombre d'heures. Un contrat fixe les horaires et la rémunération. Dans l'exercice de leur travail, les assistants maternels sont suivis et contrôlés par les services de la PMI (protection maternelle et infantile) délégués par le conseil départemental.

Ils peuvent également travailler au sein de maisons d'assistants maternels (Mam). Cette nouvelle formule d'accueil convient aux professionnels dont le logement est inadapté et leur permet de travailler avec d'autres professionnels. Les Mam permettent à 4 assistants maternels au plus d'accueillir chacun un maximum de 4 enfants chacune (simultanément), dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants.

Une prime à l'installation de 300 € leur est versée par la caisse d'allocations familiales ou la MSA, sous réserve de la signature d'une charte d'engagements réciproques. Cette prime peut aller jusqu'à 600 € pour les territoires présentant un déficit d'offre d'accueil, définis comme prioritaires, dans le cadre de la démarche de rééquilibrage territorial. Il s'agit de la seule activité professionnelle non soumise à l'impôt sur le revenu.

Ils peuvent également prétendre à un prêt à l'amélioration de l'habitat pour des travaux effectués à leur domicile. Ces travaux doivent être liés à leur activité professionnelle, en particulier ceux destinés à améliorer la sécurité des enfants accueillis ou bien à transformer le logement pour permettre l'accueil des enfants en cas de 1ère installation, d'extension de l'agrément ou de son renouvellement.

- Il s'agit d'un prêt, sans intérêt, d'un montant maximum de 10 000 euros remboursable sur 120 mois maximum.
  - Le montant du prêt accordé est limité à 80% des dépenses engagées.
  - Le prêt est cumulable sous certaines conditions avec la prime à l'installation pour les assistant(e)s maternel(le)s exerçant à leur domicile.
- Les formulaires de demande de prime d'installation ou de prêt à l'amélioration de l'habitat sont sur les sites [caf.fr](http://caf.fr) et [limousin.msa.fr](http://limousin.msa.fr).



Autrefois appelé Nourrice, le métier d'assistante maternelle se professionalise. Une convention collective du 1er janvier 2005 a débuté ce processus. Ce pas important vers une plus grande professionnalisation donne un cadre précis d'exercice aux assistantes maternelles et offre des garanties rassurantes aux parents. Grâce à cette convention collective, les assistantes maternelles bénéficient de conditions améliorées et d'une meilleure formation tout au long de leur carrière.

### 8 questions à se poser avant de devenir assistant(e) maternel(le)

1. Seriez-vous prête à adapter votre logement pour accueillir des enfants chez vous?
2. Aimez-vous vous occuper de nourrissons?
3. Vous engageriez-vous à suivre une formation?
4. Êtes-vous prête à vous déplacer pour suivre cette formation?
5. Vous sentez-vous capable de dialoguer avec les parents des enfants qui vous seront confiés?
6. Êtes-vous prêt(e) à garder des enfants jusqu'à 22h?
7. Pour vous, être assistante maternelle est-il avant tout un métier ?
8. Pensez-vous que le rôle d'assistante maternelle est d'organiser des activités ludo-éducatives pour l'enfant?

Si vous avez répondu une majorité de OUI, votre perception du métier vous pré-dispose à l'exercice de celui-ci. Participer à une réunion d'information vous permettra d'affiner cette première impression, et de préciser votre projet professionnel.

Le Conseil Départemental organise de façon régulière des séances d'information à l'hôtel du Département à Tulle, pour aborder les sujets suivants:

- Le rôle et les responsabilités de l'assistant(e) maternel(le)
- les modalités d'exercice de la profession,
- les conditions de l'agrément prévu par l'article L 421-3
- les droits et obligations qui s'attachent à l'agrément,
- les besoins de l'enfant et les relations avec les parents ou les personnes responsables de l'enfant.

Si vous souhaitez avoir des informations, participer à des réunions, vous pouvez contacter le secrétariat de PMI au 05.55.93.73.53 ou envoyer un courriel à : [pmi@correze.fr](mailto:pmi@correze.fr) Si vous souhaitez plus particulièrement échanger sur votre projet, vous pouvez contacter la puéricultrice de PMI à la Maison des Services Départementaux de Meymac (20 place des Porrots) au 05.19.07.83.12

## La garde à domicile

### - De façon occasionnelle pour du Baby-Sitting

Même s'il s'agit d'une garde occasionnelle, vous devez être déclaré au même titre que n'importe quel autre emploi : la loi interdit le «travail au noir». En étant déclaré vous avez les mêmes droits sociaux que les autres salariés (maladie, chômage, retraite ...) et vous êtes assuré en cas d'accident du travail.

Pour les parents employeurs, c'est la possibilité de bénéficier d'aides financières et d'éviter des poursuites pour travail illégal. La garde d'enfants est assimilée à une tâche à caractère familial régie par la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur. Riche en informations sur vos droits, prenez le temps de la consulter.

Comment calculer votre salaire en tant que baby-sitter ? Quelques règles :

- le baby-sitter effectue la garde au domicile du particulier employeur. Rien à voir avec les nourrices agréées.
- Le salaire horaire s'établit librement entre le baby-sitter et les parents, mais il ne peut être inférieur au SMIC.

Il existe un Salaire minimum conventionnel.

- Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans le tarif, il n'existe pas de forfait journée !
- Les heures de présence responsable et les heures de travail effectif sont calculées de façon différente :
- Les heures de travail effectif c'est lorsque vous vous occupez de l'enfant à "100%"
- Les heures de présence responsable sont les heures pendant lesquelles l'enfant fait la sieste ou fait sa nuit. Vous êtes sur place, prêt à intervenir en cas de besoin, mais vous pouvez utiliser ce temps pour faire vos devoirs, regarder la TV... 1h de présence responsable est rémunérée 40 mn, soit 2/3 d'une heure de travail effectif.
- Une législation particulière si vous avez moins de 18 ans (80 % du Smic pour les 16-17 ans et 90% du smic entre 17 et 18 ans)

#### Exemple de calcul

Valentine doit garder Paul 5 ans mercredi de 14h à 17h : sieste de l'enfant (3 heures de présence responsable) et de 17h à 19h : goûter, jeux, ... (2 heures de travail effectif)

Votre salaire sera calculé ainsi : 3hx40mn + 2h = 4h de travail

Concrètement vous toucherez 4h x 8,68 € = 34,72 € net (Paiement Cesu incluant 10 %congés payés).

Indemnisation du baby-sitter utilisant son véhicule :

Sur certaines petites annonces, vous pouvez lire "véhicule indispensable". Si les parents vous demandent d'utiliser votre voiture pour aller chercher les enfants à l'école ou les amener à leur activité, vos frais d'essence seront remboursés sur une base d'indemnisation kilométrique minimum. A titre indicatif : 0,25€/km pour un véhicule de 5 CV. Si vous prenez les transports en commun demandez un ticket pour l'enfant et un pour vous-même (sauf si vous avez déjà un abonnement !).

***Plus d'infos : Certains Points Info Jeunesse proposent des formations baby-sitting sur mesure !  
Si ce genre de formations et service vous intéresse à Meymac, n'hésitez pas à nous le faire savoir  
dans le questionnaire à remplir en fin de ce chapitre!***

De façon plus régulière, en passant par des associations/entreprises de services à domicile, employeurs locaux à ne pas négliger dans un projet professionnel lié aux métiers de la petite enfance.

Pour la garde d'enfants de moins de 3 ans par exemple, le recrutement prend en compte la formation CAP Petite Enfance ou Auxiliaire de vie avec option garde d'enfants.

Si nous reprenons notre exemple de garde à domicile proposée sur notre territoire par Latitude Services, voici ce que l'entreprise vous propose en terme de recrutement et de formation :

Latitude Services, entreprise d'aide à la personne à domicile, recrute des gardes d'enfant tout au long de l'année. Si vous souhaitez connaître les profils recherchés ou déposer une candidature spontanée, vous pouvez contacter l'agence d'Ussel-Haute-Corrèze par téléphone (05 55 95 11 51) ou par mail (ussel@latitude-services.com). Par ailleurs, Latitude Services est en mesure d'accompagner votre projet de formation dans ce secteur, qu'il s'agisse d'une professionnalisation (montée en compétences), d'une validation des acquis et de l'expérience (VAE) ou d'une reconversion (formation initiale en alternance, par exemple...) - N'hésitez pas à prendre contact pour en savoir plus !

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez vous orienter vers l'un des métiers de la petite enfance présenté dans ce dossier pour pratiquer à Meymac:

La Mission Locale d'Ussel peut vous accompagner dans la définition de votre projet professionnel. Lors d'un entretien avec la conseillère du secteur de Meymac, Manou VAYSSIER, différentes aides pourront vous être proposées: Aide au montage de dossiers, à la recherche de formations, à l'organisation de stages de découverte des métiers de la petite enfance, recherches d'aides techniques ou financières selon les projets et situations individuelles...

La Mission Locale propose des permanences à Meymac deux fois par mois sur RDV à la Maison de Services.  
Pour prendre RDV: 05.55.96.27.69



# Enquête : les besoins d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sur la commune de Meymac

Les élus de Meymac ont été interpellés à plusieurs reprises par des parents rencontrant des difficultés pour trouver un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans. La commune a d'ores et déjà travaillé sur cette thématique en proposant un local adapté à la création d'une Maison d'Assistants Maternelles, et souhaite continuer à réfléchir à toutes les solutions possibles pour favoriser le maintien et le développement d'autres offres de garde sur la commune.

**Si vous êtes à la RECHERCHE D'UN EMPLOI permanent ou saisonnier sur notre commune, ou si vous avez dans l'idée de vous RÉORIENTER professionnellement, nous sommes intéressés par vos réponses aux questions suivantes qui nous aideront à orienter nos actions futures.**

**Nous vous remercions par avance des réponses que vous voudrez bien nous faire à travers ce questionnaire à nous retourner à la mairie.**

## 1. Votre profil

### 1.1 Domicile :

- Adresse : .....

1.2 Tranche d'âge :  16-25 ans  + 25 ans

### 1.3 Activité professionnelle :

- A la recherche de jobs d'été ou étudiants  Souhait de reconversion professionnelle  
 A la recherche d'un emploi  Autre : .....

## 2. Vos intérêts pour les métiers de la petite enfance

### 2.1 Suite à la lecture du dossier thématique Petite Enfance, vous seriez intéressé par :

- Le métier d'Assistante Maternelle à domicile  Le métier d'Assistante Maternelle pratiqué en MAM  
 La garde à domicile de façon indépendante  La garde à domicile en tant que salarié d'une association ou entreprise  
 Du baby-sitting ou garde ponctuelle au domicile des parents  
 Autre, précisez : .....

### 2.2 Quels sont les principaux freins à ce projet professionnel ?

- Méconnaissance des employeurs potentiels  Manque de moyens de déplacement (pour aller en formation ou au domicile des parents...)  
 Manque de formation  Méconnaissance de la législation, des droits, du calcul des salaires  
 Frein financier, précisez : .....  
 Autre, précisez : .....

### 2.3 Quelles aides pourraient vous encourager à aller plus loin dans votre projet ?

- Une aide technique pour préciser mon projet  Un service baby-sitting proposé par le Point Info Jeunesse de Meymac (formation, guide juridique, mise en relation avec les parents...)  
 Une aide financière pour adapter mon logement (assistante maternelle à domicile)  Une mise en lien avec les personnes contacts (professionnels ou parents à la recherche de modes de garde)  
 Autre, précisez : .....

### 2.4 La lecture du dossier «Petite Enfance» intégré au bulletin municipal vous-a-t-elle apporté des informations utiles pour vos recherches ?

- Non, pas du tout, je connaissais déjà toutes ces informations  
 Oui, en partie (Précisez ce qui vous a été le plus utile : .....)  
 Oui complètement et je vais contacter l'un ou plusieurs des services présentés dans le journal (Précisez lesquels : .....) )

### 2.5 Et après toutes ces questions, à vous de nous dire si vous aviez eu des idées, des envies, pour développer/diversifier l'offre de garde sur notre commune :

.....  
.....  
.....

**Et si vous êtes intéressés pour participer à notre réflexion sur les modes de garde sur la commune, pour proposer des idées ou des projets innovants pourquoi pas, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées pour que nous vous recontactions suite à l'étude des réponses à ce questionnaire (Nom Prénom et adresse mail).**





En 2020, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour a proposé plusieurs animations à Meymac : un jeu de piste sur les marchands de vin et une visite nocturne au mois d'août, une visite «Des migrants aux négociants en vin» au mois d'octobre, un ciné-débat sur les maçons limousins et 6 visites de l'exposition «Traces de migrants» qui ont accueilli 260 personnes.



Vous étiez 80 personnes à venir découvrir l'exposition inaugurée au Pôle culturel lors des Journées Européennes du Patrimoine, et plus de 400 personnes tout au long du mois d'octobre ! Redécouvrez l'exposition « Traces de migrants » dans 8 communes du territoire du PAH en 2021.



Au printemps 2021, le PAH s'associe à la Mairie de Meymac et au PNR Millevaches en Limousin qui organise l'animation «Aux Sons des cloches», à la découverte sonore de l'histoire des cloches de Meymac... Puis viendront les animations de la saison estivale... à suivre !



Retrouvez toutes les actualités et informations pratiques sur notre site internet [www.pahcorrezeventadour.com](http://www.pahcorrezeventadour.com) ou notre page facebook Pah Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour

**Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour.**  
**6, place de l'église 19250 MEYMAC 05.87.31.00.57 [pah@payshautecorrezeventadour.fr](mailto:pah@payshautecorrezeventadour.fr)**

## Mandat 2020-2026

# Pierre Chevalier réélu, une équipe de 14 vice-présidents

Lors du conseil communautaire du 16 juillet dernier, les 102 conseillers communautaires se sont réunis et ont réélu Pierre Chevalier à la tête de Haute-Corrèze Communauté pour un deuxième mandat. Le même soir, 14 élus ont été désignés vice-présidents.



Quatre piliers porteront les actions communautaires.

**Attirer et accueillir** de nouvelles populations permettra de remplacer les 3 000 départs à la retraite des dix prochaines années.

**Préserver et valoriser** le paradis environnemental dans lequel nous vivons et le mettre en valeur par tous les moyens.

**Développer et ancrer** : il s'agit d'accompagner nos entreprises, les

porteurs de projet, de développer l'emploi et l'économie touristique pour ancrer les habitants et les touristes.

**Innover et interagir** : il est important de coller à l'ère du temps et de véhiculer une image moderne auprès de nos habitants avec lesquels nous interagissons régulièrement pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes et rendre des comptes.

## Les délégations des vice-présidents

- **Christophe Arfeuillère** : développement économique
- **Philippe Brugère** : économie touristique, accueil et attractivité
- **Philippe Roche** : finances et évaluation des politiques publiques
- **Alain Fonfrede** : déchets ménagers et assimilés
- **Eric Ziolo** : projet de territoire et projet d'administration
- **Dominique Miermont** : culture et médiathèque
- **Jean-Marc Michelon** : proximité et relation aux communes
- **Jean-Pierre Guitard** : urbanisme et services techniques
- **Serge Guillaume** : énergies renouvelables et transition écologique
- **Jean-François Michon** : eau et milieux naturels
- **Aurélie Gibouret-Lambert** : enfance, jeunesse et parentalité
- **Michel Pesteil** : sports loisirs
- **Pascal Montigny** : santé et solidarités
- **Gilles Magrit** : habitat

## Des aides pour les entreprises

Pendant la crise sanitaire 2020, Haute-Corrèze Communauté a mis en place un Dispositif d'Aide à la Reprise Économique appelé DARE. Créé pour soutenir les très petites entreprises (TPE) du territoire, il a été alimenté par les fonds propres de l'intercommunalité et un fonds de solidarité avec les acteurs locaux pour un total de 278 000 € d'aides versées.

25 250 € par des communes membres : Bellechassagne, Bugeat, Laroche près Feyt, Merlines, Mestes, Pérols sur Vézère, Peyrelevade, St Etienne la Geneste, St Germain Lavolps, St Pardoux le Vieux, St Rémy, St Setiers, Sornac, Soursac

25 000 € par des partenaires privés (Leclerc et EDF)

13 250 € du département de la Creuse

214 400 € d'autofinancement de Haute-Corrèze Communauté

Pour connaître les aides disponibles, rendez-vous sur [hautecorrezecommunaute.fr](http://hautecorrezecommunaute.fr)

## Atelier de maroquinerie d'excellence à Monestier-Merlines

Le Groupe LE TANNEUR & Cie, repris par le Groupe TOLOMEI depuis 2017 et déjà présent sur deux sites de production à Bort-Les-Orgues, s'installe à Monestier-Merlines. À fin 2021, plusieurs dizaines d'emplois seront créés sur ce site et sur le site bortois.



Implanté dans 4 régions de France, et défenseur du Made in France pour le luxe français, le groupe a choisi de poursuivre son développement en Corrèze.

Le Groupe a contacté la direction du développement économique et marketing territorial (DEMT) dès 2019 afin d'envisager une solution de développement sur la Haute-Corrèze.

L'atelier industriel de Monestier-Merlines, propriété de HCC, s'est avéré être le lieu adéquat pour le développement du groupe. Haute-Corrèze Communauté est intervenue pour faciliter l'installation de cette nouvelle activité et accompagner l'entreprise sur plusieurs axes (administratif, financement, etc.).

## Les grands projets pour 2021



### Étude marketing et attractivité territoriale

Après une 1<sup>ère</sup> campagne à destination des touristes cet été, et une 2<sup>ème</sup> visant à faire connaître les atouts de la vie en Corrèze aux Franciliens et Lillois, 2021 verra le lancement d'une étude sur l'identité et l'image du territoire. **L'objectif : développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour accroître l'attractivité de la Haute-Corrèze. Ce sera la première étape d'une série d'actions qui auront pour objectifs de faire venir 3 000 nouveaux actifs d'ici dix ans**, afin de pallier les départs en retraite prévus sur cette période.

### Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET est la déclinaison locale des engagements pris pour le climat au niveau international ou national. Sur la base d'un diagnostic, Haute-Corrèze Communauté doit déterminer, avec l'ensemble des acteurs locaux, les moyens d'actions permettant d'atténuer ses impacts et de s'adapter aux changements globaux à venir. **Cette démarche aboutira à l'élaboration d'un programme d'actions planifiées et chiffrées à mettre en œuvre sur une période de 6 ans.**



### Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi entre dans sa dernière ligne droite. **En début d'année 2021, une dernière phase de concertation sera organisée avec 16 permanences publiques organisées sur le territoire. Le projet devrait être finalisé avant l'été 2021.** Son approbation est prévue pour décembre 2021, et son opposabilité début d'année 2022. À partir de là, le document deviendra le document unique d'instruction des demandes d'urbanisme pour les 71 communes du territoire.

### Label économie circulaire et projet zéro déchet

Depuis 2017, Haute-Corrèze Communauté s'est engagée dans une politique de réduction des déchets. Afin de valoriser ses actions et s'inscrire dans une démarche durable et ambitieuse Haute-Corrèze Communauté s'engage maintenant pour l'obtention d'un label "économie circulaire". La démarche consiste à mettre en valeur toutes les actions du territoire ayant pour objectif de produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.



### Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Le SDAEP permettra la cartographie de tout le réseau d'eau potable, du prélèvement dans le milieu naturel jusqu'au branchement de l'abonné. À terme, cet état des lieux devra permettre de concilier tous les usages de l'eau, d'optimiser la distribution à l'échelle du territoire et de programmer des travaux d'amélioration des 2 200 kms du réseau (notamment en réduisant les fuites). L'étude démarrera en janvier 2021 pour une durée de trois ans.

### Le CMJ au complet pour cette nouvelle année scolaire :

Suite au départ des élèves de troisième pour le lycée, quatre nouveaux jeunes de cinquième sont motivés pour compléter l'effectif du Conseil Municipal des Jeunes.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et sommes persuadés que leur implication sera profitable et enrichissante pour la commune.

Le CMJ se compose des élèves suivants :

Elèves de 5ème : Billel BERROUANE, Maéline GAINARD-LAURENT, Dylan HELIN, Léon MAS.

Elèves de 4ème : Pauline ECREPONT-GELY, Irsa JUKAJ, Alice ARLOT.

Elèves de 3ème : Anas DOUDOU, Gerta JUKAJ.



### DES RENTREES PARTICULIERES...

Depuis le mois de mars, il a fallu s'adapter à une situation inédite suite à la pandémie que nous connaissons dans notre pays.

Tout d'abord, la période de confinement a profondément perturbé nos habitudes de travail : nous avons été obligés de revoir toute l'organisation des services. Cette période demandait beaucoup de rigueur afin de respecter aux mieux, et selon la configuration de nos locaux, les recommandations de l'Education Nationale, gestes barrières et hygiène notamment.

Pour la rentrée de septembre 2020, et afin de reprendre des conditions de travail moins contraignantes, se rapprochant de la normale, la mairie a recruté une personne en contrat Parcours Emploi Compétence (20H) qui est affectée dans les écoles. Elle s'occupe exclusivement de la désinfection des bâtiments afin de garantir une hygiène irréprochable ; toilettes, chaises, tables, porte-manteaux, poignées de fenêtres et portes ...

Comme vous pouvez le constater, tout a été mis en œuvre pour garantir la sécurité pour tous : les enfants en premier lieu mais aussi les adultes qui travaillent dans l'école, enseignants comme personnel municipal.

Un retour de vacances de Toussaint ... comme une deuxième rentrée scolaire !

Un protocole sanitaire renforcé a dû être mis en place. En effet, il a fallu dans l'urgence revoir notre organisation dans les services pour les temps scolaires et péri scolaires afin d'appliquer les nouvelles directives gouvernementales : éviter les brassages de groupes, renforcer l'hygiène et obligation du port du masque pour les élèves scolarisés en élémentaire.

Ce deuxième confinement a entraîné des répercussions dans l'organisation du périscolaire :

-L'étude « aide aux devoirs » a été suspendue pour éviter le brassage de groupes enfants / adultes. Ce dispositif avait pourtant bien commencé pour les élèves de cycle 2 (CP / CE1

et CE2) afin de leur donner « un coup de pouce » après une année scolaire tronquée ... Quand la situation redeviendra normale, ces élèves verront cette aide prolongée jusqu'aux vacances de février et chaque famille concernée sera avertie dans les meilleurs délais.

La deuxième partie de l'année scolaire sera alors réservée pour les élèves de CM1 et de CM2.

-La restauration : Le port du masque est obligatoire. Les élèves se rendant au self du collège occupent toujours la même table avec les mêmes camarades.



-Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a dû arrêter ses réunions. Le début d'année a été studieux et de nombreux projets intéressants ont été évoqués : environnementaux, culturels. Nous espérons reprendre nos travaux rapidement. De nouveaux élèves de cinquième ont été élus et viendront renforcer l'équipe.

- Cependant, la garderie, la cantine et le centre de loisirs fonctionnent normalement dans le respect des gestes barrières. Les enfants de maternelle déjeunent au restaurant scolaire de l'école élémentaire.

### Un projet qui tombe à PIC

Une pergola et de grands bacs à végétaux ont été installés à l'école élémentaire de Meymac. Ce projet initialement imaginé par des élèves de BTS de l'école forestière pour leur PIC (Projet d'Initiative et de Communication) avait été stoppé par la pandémie. Il a été repris et réalisé par les élèves du CDFAA (Centre Départemental de Formation des Apprentis Agricoles) Brive -Voutezac (site de Haute-Corrèze, Certificat de Spécialisation construction paysagère) encadré par leur professeur Thomas Lapouge. Afin d'égayer l'entrée (côté accès au bureau de la direction), une pergola de 3 m x 4 m a été installée ainsi que des bacs entièrement réalisés en matériaux recyclés (bois et métal) : l'intérieur des bacs a été brûlé pour une meilleure résistance aux intempéries. «Cela permettra d'égayer l'école mais surtout nous nous en servons pour l'étude du vivant et du cycle de la vie des végétaux» annonce la directrice de l'école Flora Guyonnet

### Parents, voici vos représentants au Conseil d'Ecole :

Suite aux élections aux représentants de parents d'élèves, voici les élus pour l'année scolaire 2020 / 2021 :

Ecole maternelle : titulaires : Emilie GOURAND, Anne PEYRARD, Aurélie PINET.  
Suppléants : Marc GRIMAUD, Stéphanie KHADRAOUI, Charline POMMIER.

Ecole élémentaire : titulaires : Julie COLLET, Marie DUMAS, Xavier GILLIER, Mélisande MAHU, Caroline MERCIER, Justine PELLATON, Audrey VERGNE, Sonia ZBAWICKI. Suppléants : Raphaël KARDACZ, Nathalie THEVENOT.



### La Paix célébrée à l'école élémentaire :

Cette journée nationale de la Paix qui a lieu habituellement le 21 septembre a été repoussée au 13 octobre en raison des événements bien particuliers que nous connaissons actuellement. Flora GUYONNET Directrice de l'école et son équipe enseignante ainsi que la classe de GS de Madame STIERS pour l'école maternelle ont répondu à l'invitation du Mouvement pour la Paix d'Ussel représenté par France ARNAUD et une délégation de Brive. Lucien VERNAC DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) s'est joint à la manifestation. Cette année, la chorale des CP / CE1 a interprété « le grand loup du bois » puis celle des CM1 / CM2 nous a proposé la chanson de Jean Jacques GOLDMAN « Nos mains ». Cette journée citoyenne importante affirme notre attachement à nos valeurs républicaines et défend avec force et conviction ce bien qui est le plus précieux sur terre : la PAIX !

### L'EPL de Haute-Corrèze en vidéos !

Depuis près de deux ans, la direction de l'EPL de Haute-Corrèze souhaitait renouveler ses outils de communication en créant des vidéos présentant l'ensemble des formations proposées au sein de l'établissement. En tant qu'établissement de l'enseignement agricole, l'EPL ne bénéficie pas de la carte scolaire et doit assurer le recrutement de ses apprenants. Si les moyens de promotion traditionnels restent d'actualité, il s'avérerait nécessaire de créer de nouveaux outils plus adaptés au public jeune s'informant essentiellement via internet. Aussi, 21 vidéos ont été réalisées en collaboration avec la société Kaasproduction de Limoges et seront disponibles sur le site internet, chaînes YouTube et réseaux sociaux de l'EPL. En 1min30, elles présentent chacune des formations mais aussi les établissements de Neuvic et Meymac et leurs territoires respectifs, atouts majeurs dans le choix de nos lycées par les élèves et étudiants.



Site internet : [www.epl-haute-correze.fr](http://www.epl-haute-correze.fr). Chaînes YouTube : Lycée Henri Queuille Neuvic, Ecole Forestière de Meymac

### Collège Jacques Chirac

A cette période de l'année, la situation sanitaire influe encore sur les activités du collège puisque suivant les prescriptions ministérielles, des clubs et ateliers comme le club théâtre ne peuvent plus avoir lieu.

Néanmoins, fin septembre, les élèves allophones du collège ont pu se rendre au Centre d'art contemporain pour une visite des expositions en cours avec la médiation de M. Rispal. Ce fut un prélude au travail artistique et culturel « e-teen errances picturales et poétiques » mené par M. Vinatier et Mme Bacher pour les élèves allophones. Cette année, c'est Bertrand Pierre, artiste aux multiples talents qui a guidé le travail des élèves. Pas de musique au programme mais de la photographie, et de l'écriture poétique à partir des images saisies par les élèves dans la ville. On a pu voir les élèves arpenter les rues et jeter de la poudre colorée comme support à la création. Une exposition suivra au CDI quand les conditions sanitaires le permettront.

- De même, début octobre, les deux classes de 4e sont allées au Festival International de la Caricature et du Dessin de Presse et d'Humour à Saint-Just le Martel avec Mme Prud'homme, leur professeur d'histoire-géographie. Cette sortie a permis d'aborder le cours sur la liberté d'expression.
- Le jour de la rentrée, une après-midi de cohé-



sion a été organisée pour les nouveaux élèves de 6e avec la participation à un jeu de piste et un atelier blasons en lien avec les animateurs du pays d'art et d'histoire.

- La formation des délégués a eu lieu en novembre et a été organisée par Mme Vergne, CPE. Elle permet aux nouveaux élèves élus de s'emparer de leur rôle d'élus des élèves.
- Une exposition sur l'autobiographie intitulée « Qui suis-je ?? » a été préparée par les élèves de 3e accompagnés de leurs professeurs de français Mme Blanchet et Mme Bel.
- Début des ateliers OEPRE (Ouverture de l'Ecole Pour la Réussite des Enfants) à destination des parents étrangers allophones. Les parents de tous les élèves primo-arrivants du secteur de Meymac et Peyrelevalde (maternelle, élémentaire, collège et lycée) sont invités à se rendre au collège et à l'école de Peyrelevalde selon un calendrier bien défini afin d'avoir des clés concrètes pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite à l'école. Ce dispositif favorise aussi l'intégration des familles.

*Depuis quarante ans, Meymac compte sur son territoire un centre d'art contemporain reconnu nationalement. En route vers une labellisation prochaine par le ministère de la Culture, la vie du Centre va forcément évoluer. Pour Caroline Bissière à l'origine de la création de ce lieu, le pari est réussi. Faire vivre la création contemporaine en milieu rural en proposant une vitrine représentative de ces artistes, mais aussi en s'adaptant aux évolutions et au fonctionnement à la fois des créateurs, de l'Etat et du public, le CAC a répondu jusque là à ces attentes. Il a réussi à familiariser nombre de visiteurs avec un art souvent étiqueté élitiste voire incompréhensible. Il a rendu la visite d'une exposition comme une balade pendant laquelle le promeneur ne se pose pas la question de savoir à quoi sert telle plante, tel arbre, tel animal, tel paysage. On déambule et on regarde, et notre imagination fait le reste. Pari réussi pour Caroline et Jean Paul. Maintenant, c'est de Caroline que nous proposons un portrait.*

### Un long cheminement

"Ce que je désirerais le plus, c'est que lorsque nos successeurs seront en place, ceux-ci apprennent à aimer Meymac". Lorsque Caroline Bissière lâche cette phrase, on se rend compte de l'immense trouble à imaginer un Centre d'Art Contemporain post Caroline et Jean-Paul Blanchet.

Défilent alors sous nos yeux plus de quarante années d'expositions, de vie artistique, d'installations, de présence d'une bonne partie de ce qui a compté dans la création plasticienne contemporaine. Une gageure quand on y pense, la présence d'un des tout premiers centre d'art contemporain à Meymac.

Pourtant si le hasard a pu jouer un rôle, le destin de Caroline ne peut finalement surprendre que ceux qui ne la connaissent pas. Elle a ça dans le sang, on aurait pu dire en d'autres lieux. La formule est convenue mais pas si fausse en l'occurrence.

### Un artiste rebelle

Enfant elle se souvient de ce grand père Roger, appelé par Caroline tout simplement Bissière comme si son nom de famille devenu patronyme, faisait de cet impressionnant personnage le fondateur et l'emblème d'une nouvelle dynastie.

Une sacrée personnalité que ce Bissière ! Né à la fin du 19ème Siècle dans une famille de notaires du Lot et Garonne, Roger Bissière était conçu pour tout naturellement prendre la succession de l'étude notariale alors florissante. Quel virus a pu le piquer ? on ne le saura pas. Toujours est-il qu'après des études aux Beaux Arts de Bordeaux, guère compatibles avec le notariat, et au grand désespoir de sa famille, il file à Paris traîner la misère, où il subvient à ses besoins grâce à des cours qu'il distille au sein de l'Académie Ranson, mais avec la

ferme volonté de vivre de son art. Un art qui peu à peu s'affine et un talent qui sera enfin reconnu dans les années 50 alors qu'il est reparti vivre dans la vaste propriété familiale du Lot. Côtéant ce grand-père peu bavard mais sans cesse en train

de créer, Caroline entend parler intimement de tous ces artistes qui ont entouré Bissière dans la première moitié du vingtième Siècle. Pour Roger Bissière, les expositions et les ventes se succèdent, sa notoriété se confirme et il a même l'honneur de représenter la France à la Biennale de Venise.

C'est à l'aube des années soixante que Caroline, enfant d'une dizaine d'années, est récupéré par son père et amené dans le Lot pour y vivre quelques années d'un quotidien passé entre création artistique et tâches physiques indues par une vie à la campagne.

Cette période Lotoise est dans la vie de Caroline une période heureuse où elle côtoie de près ce père tant aimé qui tra-

vaille et créé dans un atelier qu'il garde volontairement ouvert vers l'extérieur.

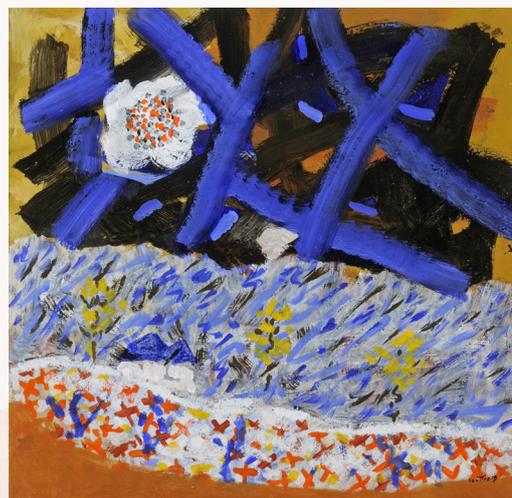
Ce père a beaucoup compté pour Caroline. D'une stature imposante, c'est un homme qui ne s'arrête jamais et passe quotidiennement de l'univers artistique à celui des champs et des bois sans problème. Faut-il chercher là ce dynamisme qui a porté la vie entière de Caroline ?

### Direction Paris

Roger Bissière décède en 1964 et c'est peu après que toute la famille repart sur Paris. Le passage d'une vie de jeune fille pensionnaire du très provincial lycée de Gourdon au très sélectif lycée parisien Victor Duruy n'est pas simple pour Caro-



Roger Bissière (1886-1964) - Le grand-père  
Les lumières de la ville, 1961  
huile sur toile, 89 x 116 cm  
collection privée, Paris



Loutre.B (1926-2012) - le père  
Le Pré carré, 2010 - huile sur toile, 100 x 100 cm  
collection privée, Paris



2012 - Africa

line. Elle se convainc alors que les études longues et fastidieuses ne sont pas faites pour elle. Elle veut bouger, ne pas s'ennuyer, rencontrer du monde et surtout devenir autonome. Pour ça tous les moyens sont bons et une école de secrétariat de direction sera l'opportunité de gagner la vie active rapidement.

C'est alors un stage professionnelle à la Biennale de Paris qui lui vaudra la révélation de ce que sera sa vie professionnelle. C'est là qu'elle apprend tout ce qui lui servira et qu'elle aimera tant; ce bouillonnement permanent, les discussions autour du choix des oeuvres, la sélection des dossiers, la fréquentation des artistes et des critiques d'art; tout ça lui plait énormément et c'est ainsi qu'elle y reste sept années à travailler (à "se défoncer" précise-t'elle) aux côtés du directeur. C'est une petite équipe efficace et organisée.

C'est à cette époque qu'elle rencontre Jean-Paul Blanchet, son futur mari mais aussi sa deuxième jambe, son deuxième bras. Jean-Paul est lui un intellectuel, un homme de dossiers et de réflexion. Les deux tempéraments vont s'accorder, et se compléter telles les pièces d'un puzzle achevé.

Tous deux savent qu'ils veulent faire quelque chose, sans savoir très bien quoi.

Au mi-temps de ces années 70, Caroline va se disperser un peu professionnellement, se chercher aussi. Elle travaille alors dans une galerie parisienne pendant quelques années, prépare un projet dans le Lot, travaille sur un montage d'exposition à New York.

### Direction Meymac

Et puis l'étincelle se produit. Georges Perol fraîchement élu Maire de Meymac entend parler au hasard d'une conversation de ce jeune couple désireux de créer un lieu artistique en milieu rural. Il n'hésite pas et contacte rapidement Caroline pour une première rencontre qui s'avèrera une réussite totale d'entente entre deux personnalités. Chacun perçoit avec justesse l'autre et la confiance s'installe tout de suite entre ces deux caractères bien trempés et à la personnalité passionnée. Chacun comprend que c'est du sérieux et même s'il n'y a pas encore de projet précis, les deux sentent le bénéfice réciproque qui sortira de cette relation.

On est en 1979 et quelques mois plus tard, une première exposition sur le mouton se tient tout l'été au rez de chaussée de la fondation Vazeilles.

En 1980, une seconde exposition a lieu mais l'année suivante, Caroline et Jean-Paul déclinent l'offre pour satisfaire ce qui pour eux deux deviendra une vraie passion ; le voyage et un séjour de deux mois en Amérique Latine.

C'est en 1982, alors qu'une nouvelle exposition est réclamée, que Caroline demande à Georges Perol la création d'un lieu fixe pour organiser ces expositions. Réceptif, le maire accepte et rachète à cet effet à la Ville de Dieppe le bâtiment de l'abbatiale adjacent au musée Vazeilles. Le projet est appuyé en haut lieu par Jacques Chirac et le site est alors rénové chaque hiver et consacré à une exposition pendant l'été.

Progressivement, le rythme passe de une à deux expositions



1979 inauguration

par an puis à quatre. Du personnel est engagé à partir de 1986 et ce lieu devient alors Centre d'Art Contemporain.

Curieusement, le rythme du couple se calque sur celui de Georges Perol : parisiens en semaine et meymacois chaque week-end.

Pour Caroline, ce sont alors les années de maternité et d'enracinement meymacois par l'acquisition d'une maison à rénover en centre ville.

### Faire face à de nouvelles difficultés

Ce sont aussi - entre 1986 et 1994 - les années fastes du Centre d'Art. Tout était simple, la mairie soutenait les projets et le mécénat alors prolifique faisait le reste. Ainsi chaque exposition a un catalogue édité et des noms prestigieux sont alors présentés, comme l'emblématique sculpteur danois Robert Jacobsen en 1991.

Et puis tout se réalise rapidement, ce qui rend le travail de cette femme constamment en mouvement d'autant plus efficace.

A partir de 1995, le CAC doit réduire la voilure et se réinventer. N'émanant directement d'aucun organisme public, il doit faire face à la baisse du mécénat et s'adapter à un nouveau fonctionnement. L'édition des catalogues est supprimée, le nombre d'expositions annuelles ramené à trois et le choix des cycles se tourne vers de jeunes artistes en devenir ou encore vers des saisons thématiques.

Il en faut néanmoins plus pour diminuer l'enthousiasme et l'énergie du couple qui va continuer vingt cinq ans durant à proposer chaque année des expositions toujours de qualité et exigeantes et en créant parallèlement de nouvelles formes d'animations (calendrier de l'avent, printemps de Haute Corréze).

Aujourd'hui, en ce mois de janvier 2021, une exposition attend l'autorisation d'ouverture du Centre. C'est un crève-cœur quotidien pour Caroline qui continue malgré tout d'imaginer l'avenir. Elle poursuit sans relâche le désir de partager sa passion avec le plus grand nombre en rappelant combien elle est heureuse d'avoir réussi à sensibiliser pas mal de per-



2002 Daniel Firman

sonnes (jeunes et moins jeunes) à la création artistique.

Elle aime aussi à rappeler le cas de ceux qui aujourd'hui tracent leur carrière professionnelle dans ce milieu. Elle a fait ce travail patiemment en semant des graines. Femme d'action, elle doit aussi avoir appris de son père les vertus de la nature qui ne se dévoile qu'à ceux qui prennent le temps et ont la patience de se plier aux obligations du temps.

Déterminée, patiente et attentive aux autres, Caroline laisse percer ces trois traits de caractère dans le ton de son expression orale. C'est avec ces qualités qu'elle s'est construit de fidèles amitiés qui l'ont parfois suivie au bout du monde dans de passionnants voyages artistiques qu'elle a organisés au cours des années précédentes.

### Et pour plus tard

Aujourd'hui, elle sait que la question de la succession se pose. C'est la logique de la vie et elle l'accepte. Elle ne s'arrêtera pas de travailler pour autant; peut-être consacrerait-elle juste un peu plus de temps aux visites d'expos et aux voyages à travers le monde. Elle émet le souhait que ceux ou celles qui viendront resteront suffisamment de temps pour aimer Meymac et peut-être comme eux s'y installer par le choix du cœur.

Comment imaginer Meymac sans son Centre d'Art ?

La question qui contient en elle la réponse mérite qu'on se la pose pour avoir conscience de notre chance que des porteurs de projets téméraires et volontaires, ayant trouvé en face un soutien indéfectible, aient pu ainsi s'exprimer et réaliser leur rêve. Grâce à l'organisation d'expositions en Europe et jusqu'en Chine, le nom de Meymac a résonné bien au-delà de notre territoire.

Et puis, quand le moment viendra de céder la place, l'organisation d'une rétrospective (en préparation à Limoges) «Bis-sière père et fils» serait l'occasion pour les meymacois de découvrir la belle œuvre de ces deux artistes et aussi un formidable hommage à ce duo si attachant et à leur quatre décennies de travail à montrer que l'art rend le monde plus compréhensible et la vie plus belle.



2015 Constructeurs

## Musée Marius Vazeilles

Entre arrivée d'un nouveau responsable et programmation culturelle reportée, le musée Marius Vazeilles a connu une année chahutée. La saison aurait dû se terminer en beauté avec une table ronde sur les campagnes de fouilles de 2020 en Haute-Corrèze mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Qu'à cela ne tienne, cette période de transition permettra de créer une nouvelle dynamique pour l'année à venir, et les suivantes.

Si 2020 était l'occasion pour les visiteurs de «[Ré]découvrir Vazeilles » sous toutes ses facettes (son œuvre de forestier, d'archéologue, d'homme politique...), c'est tout autre chose qui attendra les visiteurs avec l'exposition temporaire de 2021 au musée d'Archéologie et du Patrimoine, le MAP Marius-Vazeilles.



Champ du Palais

A partir du mois de mai, vous pourrez en apprendre plus sur l'archéologie en Haute-Corrèze et sur le plateau de Millevaches : techniques utilisées par les archéologues, portraits de spécialistes, résultats des chantiers de fouilles d'hier et d'aujourd'hui... Le musée présentera des objets trouvés dans les années 1970 à Margerides, proposera des vues aériennes du site du Champ du Palais de Bugeat, explorera les collections municipales pour mettre en avant les pièces découvertes en Haute-Corrèze.

En parallèle avec l'exposition temporaire, le musée espère pouvoir porter un riche programme d'animation : tables rondes, conférences, visites de chantiers de fouilles, ateliers pédagogiques pour les plus jeunes, ...

Une belle occasion pour les petits et les grands, les gens d'ici et ceux d'ailleurs d'avoir une compréhension nouvelle des métiers de l'archéologie et du territoire haut-corrèzien. En tout cas, cela sera à voir au MAP Marius-Vazeilles en 2021 et nous espérons vous y croiser !



Torse de Lespinat

## Marché de Noël



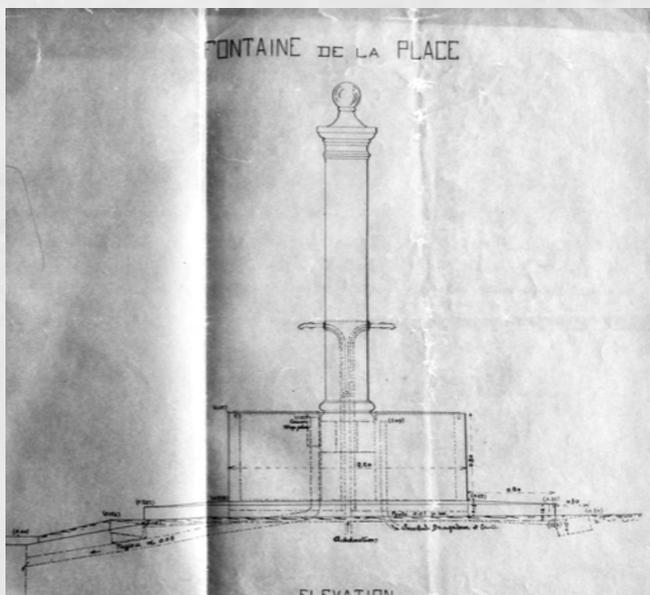


## Les fontaines monumentales par Marcel Parinaud

La fontaine monumentale de la place est, sans doute, avec la borne-fontaine du Rat, la plus ancienne de la commune. Son établissement sur la Place Publique, entre la mairie et de l'église, est au cœur de la cité intra-muros du début du XIXe. La fontaine est alors alimentée par une canalisation qui suit la rue de Lachenal. La première apparition de cette fontaine dans un document date de 1817 lors du conseil municipal du 21 janvier : «*Transport de M. le maire pour la fontaine qui est sur la place ... entouré de gens de l'art, il a été reconnu que cet établissement avait été négligé depuis plusieurs années et ce qui donnait lieu à faire faire des réparations occasionnées par le défaut d'entretien.*».

Suite à l'aménagement de la place après le transfert de la halle à son emplacement actuel, la fontaine a dû être modifiée. En effet, la délibération du 4 août 1832 nous indique qu'«*il est urgent pour le public que l'arbre en pierre de Volvic acheté pour la fontaine de la place soit mis en position.*».

La fontaine ne subit pas d'autres travaux sinon les changements des tuyaux d'adduction qui passèrent, au fil du temps, du bois à la terre vernissée puis à la fonte.



En 1923, le conseil municipal décida l'aménagement des tuyaux et la réfection des parvis et caniveaux en pierres de taille des carrières de Pérols. Le projet est accompagné d'un beau dessin en coupe de la fontaine.

La fontaine, enlevée dans les années 1960, pourrait-elle retrouver la place pour lui redonner son charme d'autrefois et y renouer avec son histoire ?

L'idée d'une deuxième fontaine monumentale apparaît dans une délibération du conseil municipal du 9 mai 1867 qui préconise «*qu'une fontaine soit établie sur le terrain qui se trouve au-dessous du jardin de M Lachau, notaire*» (emplacement du Monument aux Morts actuel).

En 1876, la municipalité estime qu'il serait convenable de placer sur cette colonne un vase ou sujet qui manque à son ornementation ». Ce sera «*un vase médicis bronzé, orné d'aloès en zinc d'une hauteur de 82 cm environ*». Cette fontaine eut un destin voyageur.

Dans les années 1920, suite au choix de l'emplacement du monument aux morts, la fontaine a été déplacée quelques dizaines de mètres plus haut. Elle sera par la suite positionnée au milieu de la place des Porrots puis, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, elle trouve son emplacement actuel sur la place du Bûcher.

Lors de ce dernier transfert, elle perdit son vase ; une souscription ne pourrait-elle pas être lancée pour lui faire retrouver toute son élégance ?



Enfin, une troisième fontaine monumentale fut placée au bas du foirail de l'époque, celle dite «des Marchands de vin». (Dans les documents municipaux, elle n'existe que sous le nom de fontaine monumentale et jamais comme



fontaine aux lions. Dans le contexte de Meymac-près-Bordeaux et ayant été érigée sous la mandature d'Arthur Delmas, je propose d'arrêter officiellement son nom comme celle «des Marchands de vin».)

Le conseil du 2 juin 1907 examine l'achat d'une vasque pour une fontaine monumentale : «*La maison Hanoteau, 58 rue Voltaire à Paris a fait au maire des offres pour la fourniture d'une vasque avec scellements pour pierre, colonne montante et gerbe pour la partie supérieure avec tuyauterie pour la fontaine monumentale au prix de 1875 francs, sur laquelle somme un rabais de 20% sera consenti, ce qui ramènera cet achat à 1500 francs*».

Cette délibération semble bien prouver que la fontaine n'est pas le fait de la générosité d'Arthur Delmas comme la mémoire collective le laissait entendre.

Il n'en demeure pas moins que son nom doit lui rester attaché car, en tant que maire, il était certainement à l'origine de l'achat comme le suggère le texte du panneau accroché à son fut sur la carte postale.

Cette fontaine vient de bénéficier d'une rénovation totale.



## MARIAGES

- ☐ le 25 juillet 2020 de Julien NIRELLI et de Malvina, Alexia ESCUDERO GAMINO
- ☐ le 1<sup>er</sup> août 2020 de François, Gilles DAUBIE et de Amanda SAUVIAT
- ☐ le 22 août 2020 de Daria, Lucie, Isabelle BERTHAUX et Loïc, Raoul LUTSEN

## NAISSANCES

- ☐ le 9 janvier 2020 à Tulle (Corrèze) de Talha ZORLU
- ☐ le 13 janvier 2020 à Tulle (Corrèze) de Malia, Francesca, Elisabeth MICHEL
- ☐ le 24 avril 2020 à Beaumont (Puy-de-Dôme) de Lysa, Isabelle, Karine ROUAULT
- ☐ le 4 mai 2020 à Beaumont (Puy-de-Dôme) de Myla CORTES
- ☐ le 20 mai 2020 à Beaumont (Puy-de-Dôme) de Sam, Aaron CHAMBON NORE
- ☐ le 5 juin 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de Lou PAUPART
- ☐ le 9 juin 2020 à Ussel (Corrèze) de Aaron FAUCHEUX
- ☐ le 16 juin 2020 à Tulle (Corrèze) de Samuel, Arthur, Jules RABOTEAU
- ☐ le 21 juin 2020 à Tulle (Corrèze) Sohan ACHABRI
- ☐ le 6 août 2020 à Ussel (Corrèze) de Mya, Annie, Patricia DASILVA
- ☐ le 10 août 2020 à Ussel (Corrèze) de Semih, Eren KALENDER
- ☐ le 11 août 2020 à Ussel (Corrèze) de Alexia, Yvette PEYRONNY
- ☐ le 23 août 2020 à Beaumont (Puy de Dôme) de Nisa COSKUN
- ☐ le 2 septembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Joyce, Sabrina, Sonia, Jeanne ALRIC LEMAN
- ☐ le 12 septembre 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de Nathalia, Marie, Chantal CHAMBRETTE
- ☐ le 18 septembre 2020 à Ussel (Corrèze) de Soline LAFEUILLE
- ☐ le 15 octobre 2020 à Ussel (Corrèze) de Axel, André SEIB
- ☐ le 25 octobre 2020 à Ussel (Corrèze) de Nino, Alain VALLERAN
- ☐ le 15 novembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Thiago LEMAN
- ☐ le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Enaël, Frédéric, Bruno BASCOURT
- ☐ le 6 décembre 2020 à Ussel (Corrèze) de Jayden KAKWATA MBONGOMPASI
- ☐ le 9 décembre 2020 à Ussel (Corrèze) de Nohan ALBIERO
- ☐ le 13 décembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Melih OZENEN
- ☐ le 27 décembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Thelma MERENS THIEFAINE

## DÉCÈS

- ☐ le 10 janvier 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Angela FOGLIA épouse BESOMBE
- ☐ le 18 janvier 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Lucette FROMONTEIL veuve BOURNEL
- ☐ le 4 février 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Jeanne, Yvonne, Léonie, Marie VANT
- ☐ le 24 février 2020 à Ussel (Corrèze) de M. Jean, Paul MAVIEL
- ☐ le 20 mars 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Cécile, Françoise TOUEIX épouse POUPARD
- ☐ le 21 mars 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Marie, Josette BARTOUX
- ☐ le 26 mars 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Paulette LECOURT veuve MAGNE
- ☐ le 5 avril 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Guy, Louis SOURDEIX
- ☐ le 11 avril 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Marguerite, Anna PESTOUR
- ☐ le 21 avril 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Rolande, Réjane, Eugénie GARDAIS veuve SALAGNAC
- ☐ le 26 avril 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de Mme Christiane, Marie, Cécile COUDERT veuve NIRELLI
- ☐ le 6 mai 2020 à Ussel (Corrèze) de M. André PEYRAT
- ☐ le 16 mai 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Michèle, Loyse, Sylviane NONNENMACHER veuve PEYRAUD
- ☐ le 20 mai 2020 à Peyrelevalde (Corrèze) de M. Pierre, Henri, Marie MAISONNADE
- ☐ le 30 mai 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Yvette LEBLANC veuve CONTINSOUZA
- ☐ le 8 juin 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Colette, Monique, Jeanne VEAU
- ☐ le 12 juin 2020 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de M. Bernard, Robert VEAU
- ☐ le 22 juin 2020 à Bort-les-Orgues (Corrèze) de M. René SAUGERAS
- ☐ le 7 juillet 2020 à Ussel (Corrèze) de M. Marcel, André VERMET
- ☐ le 7 août 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Nicole MITARD
- ☐ le 18 août 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Jean-Louis, Daniel MINGUELY
- ☐ le 19 août 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Gisèle, Marie-Thérèse BORIE veuve BESSE
- ☐ le 22 septembre 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Madeleine, Rosa, Albertine DESCHAMPS veuve MASSOUBRE
- ☐ le 28 septembre 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Pierre, Lucien, Jean DELALOY
- ☐ le 28 septembre 2020 à Tulle (Corrèze) de Mme Marie, Josiane MÉTADIER épouse RETAULT
- ☐ le 8 octobre 2020 à Ussel (Corrèze) de Mme Solange, Camille MATTER veuve BATTUT
- ☐ le 1<sup>er</sup> novembre 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Pierre, Alain DURAND
- ☐ le 2 décembre 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Marc, Gérard, Jean, Henri PIGOURY
- ☐ le 9 décembre 2020 à Meymac (Corrèze) de Mme Hélène, Philomène BACHELLERIE veuve TINDILIÈRE
- ☐ le 25 décembre 2020 à Meymac (Corrèze) de M. Marc CISTERNE

## Majorité Municipale

*Dans ce contexte si particulier, l'équipe majoritaire s'est mise au travail dès que possible afin de mettre sur les rails les projets proposés pour cette mandature. L'apport des nouveaux élus qui ont chacun apporté leurs compétences et leur propre sensibilité a été bénéfique et dynamisant pour le fonctionnement de l'exécutif. La majorité municipale travaille au quotidien en confiance et en toute cordialité.*

*De nombreuses commissions se sont réunies plusieurs fois autour de l'élaboration de plusieurs projets. Certaines ont été particulièrement actives; que ce soient les commissions "Finances", "Petite enfance"(avec un dossier spécial sur ce sujet prégnant que l'on peut lire dans ce bulletin), "Affaires scolaires", "Urbanisme et Environnement" ou encore "Santé".*

*Le travail de réflexion lancé par ces commissions est indispensable avant de concrétiser sur le terrain dans les prochains mois.*

*La situation sanitaire a empêché toute réunion publique d'avoir lieu. Dès que nous en aurons la possibilité, nous allons nous concerter sur un important dossier qui est celui de l'aménagement de la place de l'Eglise, en centre-ville. Nous consulterons d'abord les commerçants et puis dans un deuxième temps les habitants de ce secteur.*

*Le choix que nous avons fait dès 2014 de la concertation avant la prise de décision sera toujours privilégié.*

## Opposition Municipale



Plotr Klemensiewicz pour cette 16e édition du Calendrier de l'Avent